

## Sommaire

**Remerciements**

**Dédicaces**

**Liste des abréviations**

**Sommaire**

**Introduction générale.....1**

### **Chapitre I : : Les fondements théoriques des PME et du développement local**

Introduction : ..... 4

Section1 : Notions de base sur les PME..... 4

Section 2 : Notions de base sur le développement local.....17

Conclusion.....27

### **Chapitre II : Les PME en Algérie, facteur de développement local**

Introduction ..... 28

Section 1 : Les PME en Algérie ..... 28

Section 2 : La contribution des PME au développement local.....47

Conclusion.....58

### **Chapitre III : Le rôle des PME et leur impact sur le développement local au niveau de la commune de Bejaia**

Introduction : ..... 59

Section1 : Présentation du cadre d'étude et de l'enquête de terrain..... 59

Section 2 : Résultat de l'enquête et analyse des données.....65

Conclusion.....74

**Conclusion générale.....75**

**Bibliographie.....77**

**Annexes**

**Table des matières**

# INTRODUCTION GENERALE

## Introduction générale

L'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui un enjeu majeur pour la quasi-totalité des pays. Les divers avantages qu'il génère justifient amplement l'intérêt grandissant qu'il suscite. Par ailleurs, à côté de sa contribution dans la création d'emplois et de richesses et du renouvellement du tissu économique, l'entrepreneuriat peut apporter de l'intérêt aux individus qui peuvent trouver dans des situations entrepreneuriales et plus particulièrement la création d'entreprise des sources de satisfaction.

De la petite entreprise à la grande entreprise, la petite et moyenne entreprise (la PME) joue un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social, a su trouver sa place et se développer avec succès dans un contexte économique en pleine évolution. L'enjeu et l'intérêt que représente la PME sont révélateurs de son rôle clé dans la recherche de solutions à certaines crises économiques dans le contexte de globalisation. Caractérisée par un dynamisme et une flexibilité, la PME permet une adaptation plus rapide aux contingences économiques et leur contribution au développement régional. Les PME sont de plus en plus au centre des politiques industrielles et des préoccupations des pouvoirs publics soucieux d'assurer la croissance économique et d'encourager l'emploi.

Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité. Il propose une approche globale, intégrée du développement des collectivités<sup>1</sup>.

Toutefois c'est leur importance stratégique dans le développement de l'emploi qui l'est. En effet jusqu'à la fin des années 70, les grandes entreprises et les gouvernements étaient considérés comme les seuls leviers économiques importants ou intéressants de la société.

En Algérie, ce n'est qu'à partir de la fin des années 80 que l'on assiste à un regain d'intérêt pour la PME présentée dès lors comme le pilier de développement, cet intérêt tient d'abord à son expansion et à son poids dans l'économie algérienne et à la forte croissance du chômage. Désormais c'est sur la petite entreprise et les petits entrepreneurs que repose la création de l'emploi et la modernisation de l'économie algérienne.

---

<sup>1</sup> Pecqueur.B, « Le développement local : mode ou modèle », Ed : Syros Alternative, Paris, 1991.

Confrontée à un environnement socio-économique marqué par la mondialisation des échanges et la compétitivité, l'Algérie s'est engagée dans un programme de mise à niveau dont l'objectif est de soutenir les dynamiques d'intégration et de croissance industrielle de ses entreprises. La place et le rôle socio-économique de la PME sont progressivement mis en avant.

A la politique des grands projets industriels succède une politique d'édification d'un tissu industriel dans lequel les PME joueraient un rôle important pour assurer le développement économique. L'Etat fait donc du développement des PME l'une de ses priorités afin de lutter contre le chômage qui est de plus en plus considérable dans la société algérienne, moderniser le tissu productif national, contenir les importations et résoudre les déséquilibres régionaux.

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les pays en développement et en transition. Elles constituent une source majeure d'emplois, de revenus et de recettes à l'exportation. Si elles ont à faire face aux mêmes difficultés que les PME du reste du monde, les PME des pays en développement pâtissent plus encore que les autres de la piètre qualité des capacités humaines et institutionnelles mises à leurs dispositions et tardent à recueillir tous les bénéfices qu'elles sont en droit d'attendre de la mondialisation.

Les PME contribuent de manière non négligeable à la croissance économique, à l'emploi et au développement local. Leur contribution semble aller croissante avec le niveau de développement et de diversification économique des pays.

A cet égard, cette analyse nous mène à formuler la problématique autour de la question centrale suivante :

➤ **Quel est le rôle socio-économique des PME et leurs impacts sur le développement local de la commune de Bejaia ?**

L'intérêt de notre étude semble donc être double, d'une part, elle permet de savoir le rôle socio-économique des PME, ainsi que la contribution de cette dernière dans le développement local de la commune de Bejaia. D'autre part, cette même étude permettra de mieux appréhender l'enjeu que représentent la réussite et le développement des PME pour l'emploi, la croissance et le développement économique.

A partir de cette question centrale deux questions secondaires s'imposent, à savoir :

- ✓ Comment peut-on expliquer le phénomène de développement local de certaines PME ?
- ✓ Quelles sont les principales contraintes que rencontrent les PME algériennes ?

Pour répondre à notre hypothèse, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- Les PME de la commune de Bejaia participent à l'amélioration du niveau de vie des habitants notamment par la création d'emploi et de richesse, en plus de l'innovation des produits qui permette d'être attractive et compétitive.
- Les PME deviennent réellement le facteur de développement local ou comme un moteur de développement économique et social.

Pour pouvoir répondre à la problématique, confirmer ou infirmer ces hypothèses, la méthodologie de recherche est la suivante :

-La première est une partie théorique basée sur une recherche bibliographique et une revue de littérature (livres, thèses mémoires, site internet) pour cerner les différents concepts et éléments théoriques en rapport avec la problématique.

-La deuxième est une étude expérimentale qui se base sur une enquête de terrain, par questionnaire adressé aux responsables des PME enquêtés, suivi d'une collecte de données auprès de la direction des PME de la commune de Bejaia.

Ce travail de réflexion s'articule autour de trois chapitres (deux théoriques et un pratique) dont chacun est scindé en deux sections :

Le premier chapitre, qui est intitulé « les fondements théoriques des PME et du développement local », consiste à présenter les notions, les concepts et considérations théoriques et générales sur les PME et le développement local.

Le deuxième chapitre, s'intitule « PME en Algérie, facteur de développement local » dans lequel nous allons tenter de présenter les divers facteurs de succès des PME en Algérie et s'intéresser à l'étude de la contribution de cette dernière dans le développement local.

Enfin le troisième chapitre vise à vérifier amplement les hypothèses de notre recherche, nous allons également procéder à la présentation, puis à l'analyse et l'interprétation des données et des résultats de l'enquête.

# **Chapitre I:**

## **Les fondements théoriques**

### **des PME et du développement local**

**Introduction :**

L'intérêt des économistes pour l'entreprise de petite et moyenne dimension s'est accru depuis le début des années 70. Les chocs pétroliers, la crise économique et la progression du chômage se sont traduits par un regain d'intérêt tant de la part des pouvoirs publics que des spécialistes à l'égard des PME.

Il est reconnu que les petites et moyennes entreprises sont considérées comme le moyen le plus efficace pour la relance économique par leur capacité de créer des richesses, par l'amélioration du PIB et la génération de postes d'emplois aidant à résorber le chômage et ses effets sur la société. Leurs caractéristiques qui les distinguent des grandes entreprises, notamment la flexibilité de leur structure, leur capacité à s'adapter aux multiples pressions de l'environnement économique, leur aptitude à assurer une intégration économique et leur contribution au développement régional, expliquent leur place dans l'économie.

Ce premier chapitre englobera deux sections, la première section est une présentation générale des notions de base sur les PME, ensuite dans la deuxième section on a concentré sur les notions de base sur le développement local.

**Section1 : Notions de base sur les PME**

Nous allons dans cette première section développer le contenu de la notion du « PME » dans son sens général, ainsi que la définition, les caractéristiques et les spécificités, et son importance.

**1) La notion de l'entreprise :**

La production constitue le point de départ de l'entreprise qui est la cellule de base de la vie de l'économie. Elle est créatrice de richesses, une économie forte et saine ne peut exister sans l'existence d'entreprises, pour ces raisons l'entreprise occupe une place privilégiée et central dans les économies contemporaines elle fait l'objet d'attentions particulières de la part des pouvoirs publics et des économistes.

**1-1-La définition de l'entreprise :**

D'après le dictionnaire des sciences économiques, l'entreprise est une unité économique dotée d'une autonomie juridique qui combine des facteurs de production (capital et travail) pour produire des biens et services destinés à être vendus sur le marché. Elle assure des

fonctions d'approvisionnements, de production et de vente, elle est l'unité fondamentale de l'économie de marché.

Il n'existe pas une seule définition de l'entreprise, la complexité des relations entre l'entreprise et son environnement et la diversité de ses fonctions, nous oblige de l'analyser et de la définir de différentes manières, à travers ses activités, à travers sa taille, à travers son statut juridique, mais toutes les définitions tentent d'en mettre en évidence les caractéristiques de l'entreprise. Généralement deux niveaux sont retenus pour définir l'entreprise :

**Niveau macro-économique :** elle est conçue comme un lieu de création et distribution de richesse en vue de satisfaire des besoins.

**Niveau micro-économique :** elle est traitée comme une organisation composée d'hommes et des moyens techniques, financières, d'informations réunis en vue de produire des biens ou des services.

Cependant on peut dire que l'entreprise est une notion multiforme et pluridimensionnelle<sup>1</sup>, elle peut être considérée comme :

➤ **L'entreprise en tant qu'unité de production**

L'entreprise est un agent économique dont la fonction principale est la production et la distribution des biens et services qui sont destinés à vendre.

➤ **L'entreprise en tant qu'unité de répartition**

L'entreprise génère des flux physiques de biens et de travail et reçoit des flux financiers.

L'entreprise répartit la valeur ajoutée (définition entre la production de l'entreprise et les consommations intermédiaires.) entre plusieurs partenaires

Une part de bénéfice réservée à l'autofinancement de l'entreprise et au remplacement des équipements par d'autres équivalents ou plus modernes.

➤ **L'entreprise en tant qu'une cellule sociale :**

Le rôle de l'entreprise peut être représenté en deux fonctions :

-Une fonction économique : elle produit des biens et des services qui sont destinés à la satisfaction des besoins de consommateur.

---

<sup>1</sup> R.Brennemann, S.Sépari, « économie d'entreprise », Dunod, Paris, 2001. P 23.



-Une fonction sociale : elle emploie des individus et contribue à l'absorption du chômage.

➤ **L'entreprise en tant qu'une organisation dans son environnement**

Avant de prendre les décisions, les dirigeants des entreprises, ont besoin d'avoir une idée précise sur l'état de l'environnement qui dans lequel ils peuvent évoluer et comprendre de quoi sera fait l'environnement future.

Cet environnement de l'entreprise est composé des variables externes dominantes économiquement et socialement qui peuvent influencer sur ses activités. L'environnement de l'entreprise dépend de l'intensité ou non de la concurrence et de l'environnement technologique dont la rapidité des changements qui y ont lieu affecte les conditions de la concurrence.

**1-2-La classification des entreprises :**

Il existe plusieurs façons de classifier une entreprise. Parmi lesquelles, on cite :<sup>2</sup>

- La classification selon la nature économique
- La classification selon la taille
- La classification juridique

**1-2-1La classification selon la nature économique :**

Cette classification peut se faire selon trois aspects :

- Classification par secteur
- Classification par type d'opérations accomplies
- Classification selon la branche d'activité

**A- La classification par secteur :**

On distingue :

1. Le secteur primaire qui regroupe toutes les entreprises utilisant à titre principal le facteur naturel. Il englobe l'agriculture, l'élevage.

---

<sup>2</sup> Rachid.ZAMMAR ; « Cours d'Entreprenariat » ; 2011-2012. P03-04

2. Le secteur secondaire qui réunit toutes les entreprises ayant comme activité la transformation de matières premières en produits finis et englobe donc toutes les industries.
3. Le secteur tertiaire qui rassemble toutes les entreprises prestataires de services. Sa composition est très hétérogène car il regroupe tout ce qui n'appartient pas aux deux autres services, à savoir : les activités de distribution, de transport, de loisir, d'assurance.

**B- La classification selon le type d'opérations accomplies :**

Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classées en 5 catégories :

1. Les opérations agricoles : ce sont des opérations dans lesquelles le facteur naturel est prédominant.
2. Les entreprises industrielles : effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis.
3. Les entreprises commerciales : réalisent les opérations de distribution des biens et assurent la fonction de grossiste (c'est-à-dire l'achat en grande quantité directement chez le fabricant et la vente en grande quantité au revendeur) ou de semi-grossiste (stade intermédiaire entre le grossiste et le détaillant) ou de détaillants qui vendent directement au consommateur.
4. Les entreprises de prestation de service : fournissent deux types de services :  
Service de production vendue à d'autres entreprises, ex : sociétés d'étude, agence de publicité.  
Et service de consommation : entreprises rendant des services aux consommateurs (transport, locations)
5. Les entreprises financières : réalisent des opérations financières à savoir :  
La création, la collecte, la transformation et la distribution des ressources monétaires.  
Elles sont constituées par les banques.

**A- La classification selon la branche d'activité :**

A la différence du secteur qui rassemble des activités variées, la branche ne regroupe que les entreprises fabriquant, à titre principal, la même catégorie de biens, entreprises de l'industrie pharmaceutique, industries.

**1-2-2 La classification selon la taille :**

Les entreprises ont des tailles différentes. Selon sa dimension, l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise.

A. Effectif du personnel employé : selon ce critère, on distingue :

- Les très petites entreprises (TPE) qui emploient moins de 5 employés
- les petites entreprises (PE) qui emploient un effectif compris entre 5 et 10 salariés
- Les moyennes entreprises (PME) employant un effectif compris 10 et 100 salariés
- les grandes entreprises : qui emploient plus de 500 salariés

B. Selon le chiffre d'affaire :

Le chiffre d'affaire permet d'avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients. L'importance d'une entreprise peut se définir par le volume des transactions.

Ce critère est important pour les raisons suivantes :

-Il est utilisé pour apprécier l'évolution des entreprises et pour les classer par ordre d'importance selon leurs chiffres d'affaire.

-Pour l'entreprise :

Il constitue un outil de gestion : la variation du chiffre d'affaire permet à l'entreprise de mesurer la pertinence de ses méthodes de vente. Ainsi, une baisse du chiffre d'affaire est souvent interprétée comme indicateur important de la mauvaise santé de l'entreprise.

IL est utilisé à des fins comparatives dans la mesure où il permet à l'entreprise de se positionner par rapport à l'autre entreprise de la même branche.

**1-2-3 La classification juridique :**

Cette classification permet de distinguer entre :

**A. Les entreprises du secteur public :**

1. Les entreprises publiques : ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat, ce dernier détient l'intégralité du capital, le pouvoir de gestion et de décision.

2. Les entreprises semi-publiques : ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics : choix des investissements, niveau des prix. Mais ou des personnes privées participent au financement et/ou à la gestion.

### **B. Les entreprises privées :**

On distingue :

1. L'entreprise individuelle qui appartient en totalité à une seule personne qui assure la gestion et la direction.
2. La société est un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent de mettre en commun leurs biens ou leur travail ou les deux à la fois en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter.
3. La coopérative réunit des personnes qui désirent mettre en commun leurs économies ainsi que leurs compétences pour l'autosatisfaction des besoins spécifiques sans chercher le profil.

## **2) Définition de la PME :**

Il est difficile de générer une définition exhaustive de la PME, ainsi la définition de la petite et moyenne entreprise peut se subdiviser en deux approches distinctes selon le critère de référence utilisée (les textes législatifs ou réglementaires qui mettent en exergue des dispositifs d'aide en direction des PME) : <sup>3</sup>

- D'une part nous avons les définitions utilisant des paramètres qualitatifs, également dénommés critères théoriques et sociologiques ou analytiques.
- Et d'autre part, celle utilisent des critères quantitatifs, appelés aussi descriptifs.

**2-1- L'approche qualitative :** elle rejoint plus la réalité socio-économique par son caractère descriptif. Les différentes définitions quantitatives de la PME mettent toutes l'accent, à des degrés divers, sur des éléments distinctifs de contingence à laquelle on ne peut y échapper qui sont :<sup>4</sup>

### ➤ **Les facteurs de contingences :**

- L'âge et la taille de l'organisation : Plus une organisation est âgée, plus son comportement est formalisé.

<sup>3</sup> Selhami.S, Mahida.H et Bouri.S, « A la découverte de la PME en Algérie », université d'El Oued, 2013. P03-04.

<sup>4</sup> Selhami.S, Mahida.H et Bouri.S, Idem. P03.

Plus une organisation est de grande taille, plus sa structure est élaborée : plus les tâches y sont spécialisées, plus ses unités sont différenciées, et plus sa composante administrative est développée.

Plus l'organisation est grande, plus elle est formalisée.

- Le système technique : Plus le système technique est régulé, plus le travail opérationnel est formalisé et plus le centre opérationnel est bureaucratique.

Plus le système technique est sophistiqué, plus la structure administrative est élaborée, de façon précise, plus les fonctionnels logistiques sont nombreux et qualifiés, plus s'opère à leurs bénéfice une décentralisation sélective et plus l'organisation utilise de mécanismes de liaison pour coordonner leur travail.

- L'environnement : Plus l'environnement est dynamique et plus la structure est organique.

Plus l'environnement est complexe et plus la structure est décentralisée.

Plus l'organisation a des marchés diversifiés, plus elle a tendance à se scinder en unités organisées sur la base de ses marchés (dans la mesure où l'économie d'échelle permettent).

- Le pouvoir : Plus le contrôle externe qui s'exerce sur l'organisation est puissant, plus la structure de l'organisation est centralisée et formalisée.

Le besoin de pouvoir des membres de l'organisation conduit les organisations à avoir des structures excessivement centralisées.

Il existe en matière de structure une mode qui pousse les organisations à se mettre u gout du jour, même si ce n'est pas approprié pour l'organisation.

➤ **Le rapport Bolton :**

Au début des années 1970, en Grande Bretagne, un travail d'envergure fut entrepris afin de conceptualiser la petite entreprise comme entité socio-économique. Une commission, sous la présidence de J.E BOLTON<sup>5</sup>, est chargée d'analyser la

---

<sup>5</sup> Selhami.S, Mahida.H et Bouri.S, Idem.

problématique de la PME. Cette étude rejoint « Small Business Administration » en ce qui concerne les critères suivants :

- Une part de marché relativement restreinte
- L'indépendance de marché
- Une gestion personnalisée de l'entreprise par son propriétaire

➤ **Les approches multicritères :**

La PME est identifiée systématiquement à un entrepreneur, personnel de direction relativement peu spécialisé, recours à l'autofinancement, innovation intuitive.

**2-2-L'approche quantitative :**

L'approche quantitative repose souvent sur une analyse qui classe les entreprises par taille et selon le nombre d'employés. Ces critères qualitatifs sont plus simples à utiliser quand il s'agit de mener une étude empirique sur les PME, ou de lui appliquer des dispositions législatives spécifiques notamment dans le cadre d'une politique industrielle ou fiscale.<sup>6</sup>

L'union européenne par le billet de l'observatoire européen des PME a essayé en 1992 de retenir les critères les plus pertinents à retenir comme suit :

- La très petite entreprise « TPE » < 9 employés
- 10 < petite entreprise « PE » < 99 employés
- 100 < Moyenne entreprise « ME » < 499 employés

Dés avril 1996, l'Union Européenne (EU) a apporté une recommandation établissant une première définition commune des PME qui se repose sur deux critères quantitatifs et qualitatifs : l'effectif, le chiffre d'affaire et le bilan annuel ainsi que l'autonomie de l'entreprise.

- La « **très petite entreprise** » : emploie moins de 10 salariés.

---

<sup>6</sup> Selhami.S, Mahida.H et Bouri.S, Idem.

- La « **petite entreprise** » : emploie moins de 50 personnes, tout en respectant le critère d'indépendance, et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 7 millions d'euros et un bilan annuel qui ne dépasse pas les 5 millions d'euro.
- La « **moyenne entreprise** » : correspond à moins de 250 salariés, et réalise un chiffre d'affaire annuel de moins de 40 millions d'euros dont le bilan annuel ne dépasse pas 27 millions d'euros.

Les nouvelles recommandations apportées par la commission européenne pour définir la PME ont été établies en 2005 et sont toujours d'actualité :

- Employant moins de 250 employés ;
- Avec un chiffre d'affaire inférieur à 50 millions d'euros « Bilan annuel inférieur à 43 millions d'euros ».

### 3) L'esprit d'entreprise et la création d'entreprises :

Comme le souligne Julien et Marchesnay : « La conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite de la création d'entreprise »<sup>7</sup>. Ainsi, le résultat ultime de l'esprit d'entreprise est la création d'entreprise. Plusieurs auteurs affirment que la notion de création est la caractéristique fondamentale de l'entrepreneuriat. Outre, l'entrepreneur est celui qui crée une entreprise grâce à l'apport de capitaux et à l'innovation. Laquelle est considérée comme le moteur de l'entrepreneuriat.

L'entrepreneuriat apparaît comme un ensemble de comportement visant à la création d'une nouvelle entreprise. Fondamentalement, la création d'une nouvelle entreprise représente une décision prise par un ou plusieurs entrepreneurs. Julien(2000)<sup>8</sup>, de son côté, identifie trois conditions susceptibles de mener à la création d'entreprise : l'entrepreneur doit y croire, le milieu doit l'appuyer et le soutenir financièrement : et l'environnement doit lui apporter une aide matérielle et immatérielle.

Donc le processus de création d'entreprise part de l'identification des besoins, de la détermination des objectifs, de l'analyse des moyens, de l'influence de l'environnement et de leur perception, de l'esprit d'entreprise que la ferme volonté de réussir.

---

<sup>7</sup> Berrah.K, Boukrif.M, « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie », revue algérienne de développement économique n°02, juin 2015, p20.

<sup>8</sup> Berrah.K, Boukrif.M, Idem.

#### 4) Les caractéristiques et spécificités des PME :

Les PME présentent de nombreuses spécialités. Du fait de leur taille, elles ont une structure souple, mais sont souvent dépendantes de leur environnement et ont une activité vulnérable. Par ailleurs, la plupart des dirigeants de PME privilégient l'indépendance et la pérennité de leur entreprise à sa croissance.

Les caractéristiques spécifiques de la PME font l'objet de plusieurs caractéristiques. Les plus importantes, et souvent rencontrées, se résument dans les points suivant :

- Concentration de la gestion.
- Concentration de la décision dans la petite entreprise, c'est-à-dire une personnalisation de la gestion, les décisions sont prises généralement par une seule personne qui est responsable du contrôle et du développement de l'entreprise.
- Les PME sont caractérisées par des niveaux hiérarchiques très courts, car la prise de décision passe généralement par un individu ou une équipe selon le statut de l'entreprise.
- La décision de réaliser un projet ou d'utiliser des ressources se réalise rapidement par le patron parce que c'est la seule personne qui a cette autorité de la manière suivante : intuition, décision, action.
- Une capacité de financement réduite, généralement, le financement est de type familial et de voisins.
- La concentration dans le marché local, peu de PME exportent sur des marchés étrangers.

Divers caractéristiques permettent de dresser un profil organisationnel type de PME, entraînant à penser qu'il existe une spécificité des PME : <sup>9</sup>

- Petite taille : caractérisée par une structure simple, des contrats directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelles. Leur taille implique qu'elles gèrent un plus faible volume de ressources financières induisant un faible volume de ressources techniques et immatérielles et une faible spécialisation.
- Centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétaire dirigeant : c'est-à-dire la centralisation de la prise de décision chez un seul individu qui est le plus souvent le propriétaire dirigeant.

---

<sup>9</sup> Julien et Michel Merchesnay, « La petite entreprise », Vuibert, Paris, 1988. P 57



- Faible spécialisation du travail : au niveau de la direction, des employés et des équipements : la direction assume les aspects stratégiques, commerciaux et les rapports avec les institutions aussi bien que les tâches opérationnelles de production. Les employés doivent être capables de changer de poste de travail ou de fonction. Les équipements doivent permettre la flexibilité de la production en étant capables de produire à un coût compétitif des petites séries variées.
- Stratégie intuitive ou peu formalisée, forte proximité des acteurs : le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs et employés pour leur expliquer oralement les changements qu'il impose sans formaliser par écrit sa stratégie. Le cycle de décision stratégique se situe dans le court terme.
- Système d'information interne et externe peu complexes et peu organisés : Contrairement aux grandes entreprises qui réclament de formaliser le transfert de l'information tout en favorisant le contrôle, le système d'information interne des PME est caractérisé par le dialogue et le contact direct. Leur système d'information externe est simple, la recherche d'information est principalement informelle.

Il en résulte que les PME sont caractérisées par l'unicité de la direction d'une part : en effet, celui qui possède le contrôle externe lui-même la direction d'où la corrélation entre la démarche de l'entreprise et la nature de son chef.

D'autre part, les PME sont caractérisées par l'utilisation des méthodes de gestion peu développées.

De ce fait, les PME possèdent une capacité d'adaptation rapide aux événements et aux fluctuations de l'environnement économique et ce, grâce à la simplicité de leurs structures et la faiblesse de leurs engagements.

La plupart des PME ont le statut juridique d'une société à responsabilité limitée (SARL) ou bien d'une société anonyme (SA). Ces SA sont en réalité des entreprises familiales camouflées en fausses sociétés des capitaux. Le caractère familial de la majorité des PME a pour conséquence une forte répercussion des établissements familiaux sur la vie de l'entreprise et réciproquement.

**a) Les forces de la PME :**

La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement.

Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise. Cependant, dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ces coûts soient absorbés par les ventes futures.

Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.

Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une GE. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME car cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une GE en cas de licenciement (reclassement, indemnités de licenciement par exemple). De plus, la taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions.<sup>10</sup>

#### **b) Les faiblesses de la PME :**

La taille de la PME est aussi handicap. En effet, la PME est fragile de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit.

La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.

La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement : manque de capacité financière en termes de fonds propres, autofinancement, instabilité de leur résultat. Ceux-ci les amènent à recourir à l'endettement pour le financement de leur investissement et leur besoin de trésorerie. En effet, les banques sont souvent prudentes à accorder des crédits.

La PME devra s'appuyer sur ces forces et limiter l'impact de ses faiblesses pour déterminer la stratégie la mieux adaptée à son activité et à sa position dans l'environnement économique.<sup>11</sup>

### **5) L'importance des PME :**

La PME est l'un des moteurs du changement et du progrès grâce à sa mobilité, sa souplesse et sa flexibilité. Malgré sa petite taille et sa fragilité, elle s'adapte à toutes les

<sup>10</sup> Selhami Samia, Mahida Hanane et Bouri Sarah, op.cit. P 07

<sup>11</sup> Selhami.S, Mahida.H et Bouri.S, Idem. P 08

situations même au troc au cas où la monnaie perdait de sa valeur. Elle est considérée comme la force économique des multinationales.

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les pays en développement et en transition. Elles constituent une source majeure d'emplois, de revenus et de recettes à l'exportation.

**5-1 -Sur le plan politique :** l'existence des PME dans les pays favorise la naissance d'une génération des entrepreneurs nationaux. Elle permet de lancer et de consolider le tissu économique adapté aux besoins.

**5-2-Sur le plan économique :** les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique, ainsi que dans le développement régional et local, elles constituent la force motrice de développement dans la plupart des pays du monde et un axe majeur de la lutte contre la pauvreté.<sup>12</sup>

La création des PME favorise particulièrement la diversification de la structure industrielle, en même temps qu'elle aide à exploiter des ressources inutilisées recelant ainsi la formation de capital.

En effet, lorsque la demande d'un produit déterminé est restreinte à la production des petites quantités, est souvent la seule solution de rechange à l'importation. La petite et moyenne entreprise facilite par conséquent la substitution de fabrication locale aux importations.

Dans la zone de l'OCDE, les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique et ce sont elles qui créent la plupart des emplois nouveaux .plus de 95% des entreprises de cette zone sont des PME, qui représentent 60 à 70% de l'emploi dans la plupart des pays. A mesure que les grandes entreprises réduisent leurs effectifs et externalisent de plus en plus de fonctions. Le poids des PME dans l'économie s'accroît. En outre, la croissance de la productivité et par conséquent de l'économie tient en grande partie à la concurrence liée à la naissance et à la mort, l'entrée et la sortie des petites entreprises.

**5-3-Sur le plan social :** la création des PME est considérée comme un moyen de résorber le chômage à travers sa capacité à créer de l'emploi, elles favorisent aussi une répartition des

---

<sup>12</sup> Synthèse de l'OCDE, « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », juin 2000.

richesses entre différentes couches de la population. Ainsi les PME sont les centres de développement de la main d'œuvre et de l'esprit d'entreprises.

## **Section 2 : Notions de base sur le développement local**

Le développement local, un concept apparu en France en 1968, il a pris plusieurs appellations à cause de son application dans les différents espaces qui sont structurés par des programmes et des discours politiques des décideurs locaux.

Dans cette deuxième section, nous exposons le cadre conceptuel concernant le développement local afin de mieux comprendre ses concepts.

### **1) L'origine du concept de développement local :**

Le développement local est un concept qui est apparu, premièrement dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadre d'analyse et d'intervention pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés. Le développement local s'exerce sur un espace déjà constitué ou à constituer donc sur un territoire réduit. Le concept est né en France dans les années 1950 à partir d'une prise de conscience que les politiques d'aménagement du territoire mise en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques ne pouvaient s'appuyer que sur une mobilisation des volontés locales. On parlait alors de « développement endogène » pour reprendre l'expression de FRIEDMAN ET STOHN<sup>13</sup> à travers une approche volontariste axée sur un territoire restreint, ils concevaient le développement local comme une démarche partant du bas d'où l'appellation de développement par le bas, privilégiant les ressources endogène ou local.

Les quatre conditions clés du développement local :<sup>14</sup>

- Ancrage territorial des démarches de développement local compris ici comme le dépassement des logiques sectorielles plus que comme une circonscription spatiale de la décision. Le territoire est ici un moyen et non une fin.
- Processus d'intégration, c'est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples : mobilisation locale.

---

<sup>13</sup> Katalyn Kolosy, « Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept », site annuaire horizon local, 2006.

<sup>14</sup> Frédéric Tesson, « Introduction aux cours développement local » L2-L3.

- Prise en compte des dimensions culturelles. Le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, qui doit agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire.
- Adoption d'un mode de pensée complexe, il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage, le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs de territoire doivent s'investir.

## **2) Définition et objectifs du développement local :**

Avant de présenter les objectifs de développement local, on va donner un petit aperçu sur la notion du développement et de local.

### **2-1-Quelques définitions :**

#### **2-1-1Le développement :**

Les plus souvent, certains individus mêlent entre la croissance et le développement. Or, ce ne sont pas des synonymes. Le développement implique accroissement de bien-être et changement dans la structure économique et sociale. Il engage une société sous tous ses aspects. La croissance est une notion plus simple. Elle se réfère à un accroissement des activités de production des biens et services mais n'implique pas nécessairement des changements dans la structure, ni n'engage une société sous tous ses aspects. Le concept de développement contiendrait donc l'idée la croissance.

**2-1-2Le local :** En géographie, le local est un phénomène dont l'extension spatiale est inférieure à la dizaine de kilomètres carrés qui repose sur la notion de territoire.

Un territoire se définit soit par une homogénéité physique et géographique comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (on parle ainsi de « territoire national »), soit par une identité socioculturelle, ou encore par une localisation sectorielle et industrielle (territoire montagneux, territoire linguistique, etc.) <sup>15</sup>

L'OCDE, dans le cadre de son programme ILE (Initiative Local D'emploi) définit le local comme : « un espace ayant une identité, une dynamique propre, des spécificités qui

---

<sup>15</sup> Denieuil.P, Madaoui.M, « Entrepreneurs maghrébins : Terrains en développement », édition karthala et IRMC, Paris, 2011. P 295.

entretiennent des relations d'interdépendance avec des espaces plus vastes (régional, national, mondial) dans lesquels il s'incère ».<sup>16</sup>

### 2-1-3 Le développement local :

Le développement local n'est pas un concept unique, il est partagé auprès de nombreux des acteurs en grande partie. Pour mieux cerner la notion de développement local nous composons les définitions suivantes :

- « Le développement local est une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentiels locaux, mise sur les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, et interprète et tire avantage des politiques gouvernementales et de l'aide externe ».<sup>17</sup>
- « Le développement local est n'est pas la croissance, c'est l'un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielle ».<sup>18</sup>
- Selon J.L.GUIRON, « Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser des richesses locales, ce qui créateur de développement économique ».<sup>19</sup>

Faisant appel à des valeurs comme la créativité et la solidarité, cette stratégie implique le plus souvent un changement de culture à la fois de la communauté, ainsi que du gouvernement central et des agences de développement internationales.

- Le développement local implique, entre autre, d'axer les efforts sur l'individu. La personne est au centre du développement, il s'agit donc de renforcer le capital humain. (Vachon ,1993)

<sup>16</sup> BALHADJ. S, « Travail autonome et développement local : vers de nouvelles formes de pratiques entrepreneuriales au Maroc Cas de la région de Tanger », 4 eme congrès de l'académie de l'entrepreneuriat.

<sup>17</sup> Rapport n°1, « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », document de travail n°33, septembre 2011, Algérie. P 07.

<sup>18</sup> Greffe Xavier, « Territoire en France : les enjeux économiques de la décentralisation », éd : economica, Paris 1984.

<sup>19</sup> Guigon Jean-Louis, « Le développement local : espoirs et freins », revue correspondance Municipale n°246, mars 1984.

- L'expérience montre qu'il existe une étroite interrelation entre la croissance économique d'un pays, l'existence d'un cadre démocratique et les conditions de développement des régions les plus pauvres du monde. (Carvalho, 1997)

Le développement local met l'accent sur le potentiel des collectivités locales et la dynamique qui anime leurs acteurs. En ce sens, c'est une façon unique de voir et de faire le développement et il ne peut être réduit à une action strictement sectorielle ou institutionnelle. Au même titre que le développement durable, le développement local constitue davantage une approche de développement local qu'une théorie économique.

Brièvement, le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents.

Donc, une stratégie de développement local régional ou territorial se traduit par la nécessité d'intégrer un ensemble des dimensions (économique, social, politique, environnementale, humaines et culturelles, et même idéologique) liées à ce territoire ou à cette région, qui doivent suggérer les objectifs à atteindre et les voies pour y parvenir. Sinon, elle ne sera qu'un découpage territorial de politiques nationales. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins.

Le développement local, aussi appelé développement à la base, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Ainsi, le développement local est une stratégie de développement utilisée dans plusieurs pays, orientée vers l'action qui valorise les potentialités locales et les acteurs locaux, il réussit souvent là où l'Etat central a échoué dans la lutte contre la pauvreté.

## **2-2-Les objectifs du développement local**

La stratégie de développement économique local a pour objectif de stimuler l'économie locale et régionale pour renforcer la compétitivité et la capacité d'emploi des entreprises sur place. Pour cela, les activités de développement économique local créent des opportunités d'échange d'expérience entre la communauté des entreprises et leurs associations professionnelles d'un côté et l'administration et les structures d'appui locales de l'autre côté.

Parmi les principaux objectifs de développement local on trouve :

- Mobilisation de toutes les potentialités, dont dispose un territoire donné pour dynamiser les activités productives et améliorer le niveau de vie des citoyens de ce même territoire et pour qu'ils puissent profiter d'un environnement sain et agréable.
- D'opérer une répartition rationnelle et intelligente des rôles sur le plan territorial entre les acteurs publics : gouvernement, collectivités locales, service extérieur des départements ministérielles, et les acteurs privés ; secteur privé, les organismes professionnels, en vue de lutter contre les déséquilibres socio-spatiaux existants et harmoniser spécialement les actions du développement dans le cadre d'un véritable plan d'aménagement du territoire.
- Il cherche à augmenter le niveau de vie de la population afin que chacun dans la communauté puisse travailler et gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté (création d'emplois et répartition de la richesse).

Une action de développement local vise l'ensemble de ces objectifs. La finalité du développement local est de faire en sorte que les acteurs d'une communauté locale puissent procéder de façon participative à l'élaboration de plans locaux de développement en accord avec les grandes orientations du pays.

### 3) Les approches théoriques de développement local :

On distingue deux approches de développement local : l'approche économique et l'approche géographique.<sup>20</sup>

#### 3-1-L'approche économique du concept de développement local :

En économie, le concept de **district industriel** forgé par l'économiste britannique Marshall à la fin du XIX siècle peut être considéré comme une base théorique pour le développement local. En effet, ce concept qualifie la présence au sein d'un territoire de petite taille, d'une gamme de petites et moyennes entreprises organisées autour d'un métier industriel, dont le développement dépend des fortes relations qu'elles entretiennent entre elles et avec les communautés locales.

L'intensité de ces relations s'explique par le partage d'une culture commune des relations économiques et sociales considérée comme une ressource propre au territoire. Dans les années 1970, ce concept a été utilisé par des économistes italiens (G.Becattini) pour décrire

---

<sup>20</sup> Rapport n°1, opcit. P 10-11.



l'organisation industrielle de la troisième Italie (Italie du Centre et de Nord –Est). En France, cette analyse a suscité l'intérêt de certains économistes qui ont proposés la notion de « **système industriel localisés** » pour décrire l'organisation économique du territoire comme le textile.

### 3-2 L'approche géographique du concept de développement local :

Selon les défenseurs de cette théorie, c'est la notion de « milieu innovateur » qui peut constituer une base théorique pour le développement local. Selon Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale, il existerait des milieux plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion. « Un milieu innovateur » est celui où les entreprises développent des réseaux d'échange et de coopérations, et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Ainsi, la notion de « milieu innovateur » permet d'analyser les facteurs de développement économique d'un territoire.

Ces deux approches considèrent l'espace non pas comme un simple morceau de sol mais comme un ensemble de rapports techniques, économiques ou sociaux, plus ou moins riches en interactions et donnant lieu à des processus d'apprentissages collectifs.

### 4) Les outils de développement local :

Parmi les principaux outils de développement local on trouve:<sup>21</sup>

- L'aménagement du territoire qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones.
- Une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'Etat.
- La gouvernance locale définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités.

---

<sup>21</sup> Rapport n°1, « Développement local : Concepts, Stratégies et Benchmarking », document de travail n°33, septembre 2011, Algérie. P12.

**District industriel** : désigne un ensemble industriel composé d'un grand nombre de petites entreprises indépendantes les unes des autres qui sont spécialisées dans la même production et qui, de façon combinée permettent une production à grande échelle.

- La participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale.
- Le financement via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.

### **5) Les composantes du développement local :**

Le développement local comporte deux composantes essentielles : une partie structurelle (les structures de gestion) et une partie socio-économique (les acteurs).<sup>22</sup>

La partie structurelle se rapporte aux structures de gestion et de financement, c'est-à-dire aux structures décentralisées. Il s'agit de la partie tangible du développement local.

Par contre la partie socio-économique, elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local. La prise en compte des parties structurelle et socio-économique est non seulement nécessaire, mais absolument fondamental à tout processus de développement local.

D'ailleurs, la réussite d'un tel processus en dépend et implique forcément de concilier ces deux composantes.

---

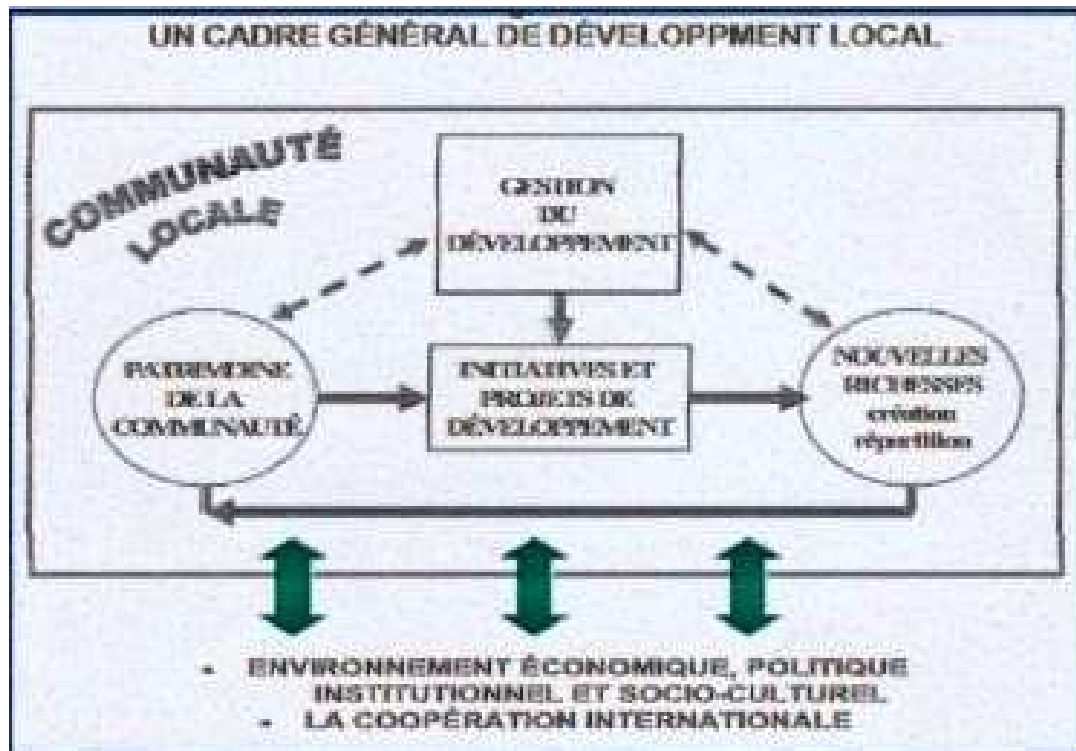
<sup>22</sup> Rapport n°1, Idem, P12.

Figure 1 : cadre stratégique du développement local



Source : Rapport n°1, « développement local : concepts, stratégies et benchmarking », Document de travail n°33, septembre 2011, Algérie. Page 13.

Figure 2 : Cadre général de développement local



Source : Rapport n°1, « Développement local : concepts, stratégies et benchmarking »,  
Document de travail n°33, septembre 2011, Algérie. Page 15.

Le modèle suggéré comprend les quatre éléments cités ci-dessous :

- Le patrimoine d'une communauté : toutes les communautés riches ou pauvres ont un patrimoine, c'est-à-dire des personnes, des valeurs, des ressources, des entreprises. Se développer consiste à enrichir en définitive ce patrimoine et à le partager.
- La gestion du développement : réfère aux dynamiques communautaires aux processus d'accompagnement qu'une communauté enclenche, seule ou en collaboration avec d'autre acteurs, pour piloter ses projets.
- L'ensemble des initiatives et projets de développement : recouvrent toutes les activités productives ou non, dirigées l'amélioration du patrimoine de la communauté ou de la gestion du développement local et susceptible d'avoir un effet structurant positif sur la communauté.
- Enfin, le développement local ne s'effectue pas dans un univers clos. Il affecte et évolue en interaction continuelle avec les autres communautés et avec espaces régionaux, nationaux et internationaux qui l'entourent.

**6) Les enjeux de développement local :**

La démarche au développement local présente plusieurs enjeux qui sont présentés dans les points suivant :<sup>23</sup>

- **Enjeu politique / institutionnel** : la coopération entre les différents niveaux du territoire représente un grand stimulateur de développement local.
- **Enjeu économique** : le marché du travail et de la distribution des biens de consommation s'organise au niveau local, ou se construit la modernisation du tissu économique.
- **Enjeu social** : la diminution de l'esprit de solidarité représente l'un des problèmes majeurs de la société. c'est au niveau local que se fait l'emploi et l'insertion des exclus.
- **Enjeu culturel** : le besoin de maîtriser l'environnement proche fait que beaucoup d'acteurs retrouvent leurs identités à travers l'action locale.

---

<sup>23</sup> Levesque A, Fonton J M, « initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas », Montréal, 1992, p34.

## **Conclusion**

Dans la première section, on constate que les PME jouent un rôle très important dans le développement économique de chaque pays, car elles sont capables de résoudre les problèmes socioéconomiques, accroître la richesse et améliorer le niveau d'emplois.

La PME offre aux pouvoirs publics un instrument efficace pour l'atteinte de nombreux objectifs à caractères socio-économiques, notamment celui de la lutte contre le chômage.

Dans la deuxième, le développement peut être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien être de tous.

Donc, on peut dire que la PME est un facteur complémentaire pour le développement local, car elle est capable de résoudre les problèmes socio-économiques, accroître la richesse et améliorer le niveau d'emploi.

# **Chapitre II:**

## **PME en Algérie, facteur de développement local**

## Introduction

Il est indéniable que les PME occupent une place singulière dans les économies, elles génèrent un volume important d'investissement, de production et d'emplois d'une part et d'autre part, elles ont une grande capacité d'innovation et de création. Elles forment un tissu d'entreprise constituant le support de la croissance économique.

La création de la PME occupe une position de premier plan dans le processus de développement algérien notamment à travers des réformes économiques libérales, ce qui explique le développement de l'investissement et le phénomène démographique important de la PME privée. C'est dans ce contexte qu'il est important de bien présenter l'état de la situation des PME en Algérie.

Ce deuxième chapitre englobera deux sections, la première section analysera l'état des lieux des PME algériennes il tiendra en effet la définition algérienne des PME, les caractéristiques et les contraintes,...etc. La deuxième section analysera l'évolution des PME dans le développement local à savoir l'importance et le rôle des PME dans le développement local de l'économie nationale algérienne, l'impact des PME sur le développement local, et enfin les perspectives de développement des PME algériennes.

## Section 1 : Les PME en Algérie

L'Algérie a connu à partir de la fin des années 80, une mutation économique très importante en raison du passage de l'économie administrée à l'économie de marché.

La crise économique et l'augmentation du chômage due aux déficits et aux restructurations des entreprises d'Etat, ont poussé l'Algérie à se lancer dans les grandes réformes afin de mettre en place les mécanismes d'une économie de marché.

C'est dans ce contexte politico-économique très difficile, marqué par une instabilité institutionnelle et une crise sécuritaire grave qu'une série de réformes –encore inachevées- ont permis au secteur privé de voir le jour. Ceci s'est caractérisé par les changements intervenus au niveau des dispositifs institutionnels d'accompagnement. Sitôt né, le jeune secteur privé doit évoluer dans un cadre institutionnel instable, et en même temps faire face au phénomène de mondialisation qui le menace.



## 1- Définition et genèse des PME en Algérie

### 1-1-La définition de la PME algérienne :

Les PME existent en Algérie depuis la période coloniale, ou ces entreprises avaient un rôle secondaire comme annexe aux grandes sociétés coloniales.

A l'indépendance, l'Algérie a hérité d'une économie fragile, liée à l'étranger et structurée essentiellement autour de l'industrie extractive et quelque filiale de l'industrie de consommation et industrie intermédiaire situées autour des grandes villes et appartiennent pour la majorité aux colons privés.

La PME est définie, quelque soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de service, employant une 1 à 250 personne, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars.<sup>1</sup>

Il respecte les critères d'indépendance de l'entreprise ou le capital ou le droit de vote ne doivent pas être détenu à 25% <sup>2</sup>et plus par une autre ou plusieurs entreprises qui ne correspondent pas à la définition de la PME.

**Tableau n°01 : Les typologies des PME en Algérie**

| Entreprises            | Effectif            | Le chiffre d'affaire                                      | L'indépendance de l'entreprise                                                               |
|------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Très petite entreprise | De 1 à 9 employés   | N'excède pas 20 millions de dinars<br><20millions de DA   | Le capital ou le droit de vote ne doivent pas être détenu à 25% et plus par une ou plusieurs |
| Petite entreprise      | De 10 à 49 employés | N'excède pas 200 millions de dinars<br><200millions de DA |                                                                                              |
|                        | De 50 à 250         | N'excède pas 2 milliards de dinars                        |                                                                                              |

<sup>1</sup> Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME).

<sup>2</sup> La loi n°01-18, Idem.

|                    |          |                                  |              |
|--------------------|----------|----------------------------------|--------------|
| Moyenne entreprise | employés | 200 millions à 2 milliards de DA | entreprises. |
|--------------------|----------|----------------------------------|--------------|

Source : la loi n°01.18 du 12 décembre 2001 sur l'orientation et la promotion de la PME.

➤ **Situer la PME algérienne dans le contexte économique :**

En Algérie, le développement de la population des PME a connu une expansion importante depuis 1995. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement, en faveur de la promotion de l'investissement, prise par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes économiques libérales. Cependant au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, le concept PME en Algérie reste très flou en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Jusqu'en 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des Statistiques (ONS) définissait la PME comme : « une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes ».<sup>3</sup>

La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d'affaire, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

## **1-2- Genèse et développement de la PME algérienne :**

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. Majoritairement, on peut distinguer trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance :<sup>4</sup>

### **1-2-1 La période 1962-1982**

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colons. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Le premier code des investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers.

<sup>3</sup> Selhami.S , Mahida.H et Bourri.S, « A la découverte de la PME EN Algérie », université d'El Oued, 2013. P 05.

<sup>4</sup> Merzouk.F, « PME et compétitivité en Algérie », université d'Algérie.

Cette période est caractérisée également par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipements et des produits intermédiaires.

Le nouveau code d'investissement n° 66 /284 qui a été promulgué le 15/9/1966 a essayé de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la commission nationale des investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981.

A vrai dire, la PME a été considérée durant toute cette période comme complément au secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiées : à savoir le commerce et les services.

Une fiscalité lourde, une législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieure, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privée.

### **1-2-2 La période 1982-1988**

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980-1984) et 1985-1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé. Il ya eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certaines cas des matières premières ;
- L'accès aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement.

Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :

- Le financement par les banques ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement.

- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif.
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

### **1-2-3 A partir de 1988**

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI et la banque mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques.

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'Etat a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion de petites et moyennes entreprises telles que le nouveau code d'Investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'Investissement. Ce code a eu pour objectifs la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties.

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relatif au développement de l'investissement (ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (loi N° 01/18/du 12/12/2001).

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la

création d'un fonds de garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du conseil national de l'investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissement publics et investissement privés (CNES ,2002).

## 2) L'évolution et la répartition des PME en Algérie

Le secteur des PME en Algérie a connu une forte progression à travers certains nombres de programmes et de politiques notamment : la loi d'orientation des PME, le bulletins d'information des statistiques n°27 à la fin 2014 dont le but de rassembler les des éléments d'analyse qui permettront de connaître la place qu'occupent les PME dans l'économie algérienne, de mesurer leur poids dans le développement économique national et d'analyser l'environnement économique de ces entités.

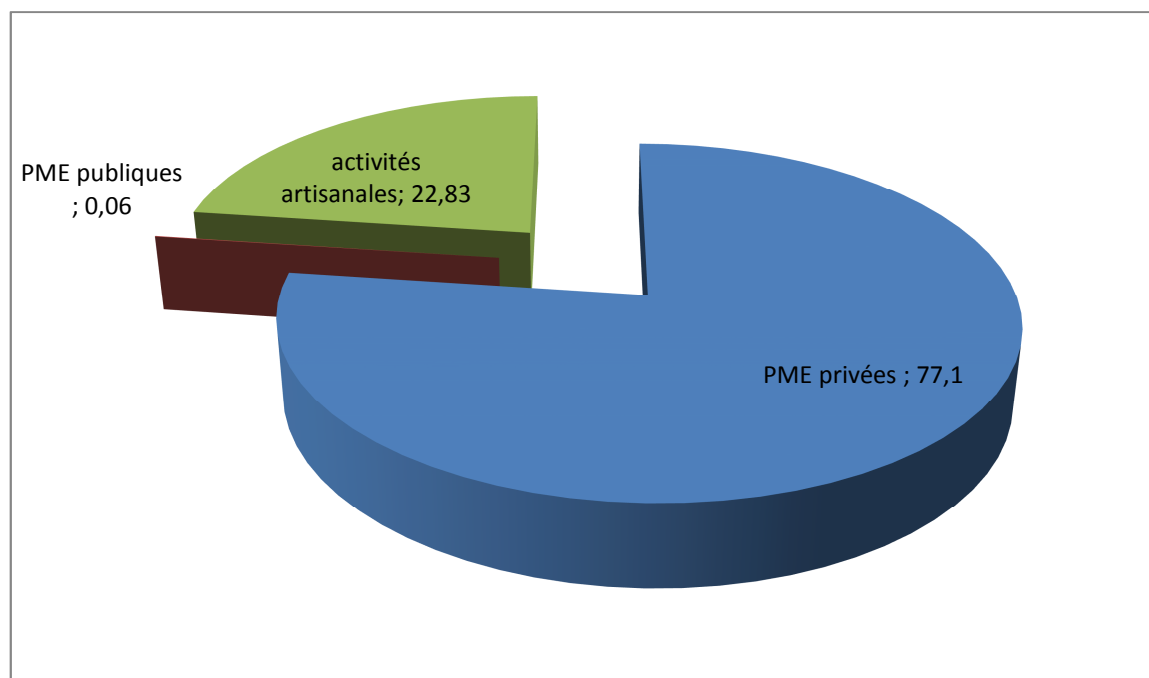
Dans ce qui suit, nous exposerons quelques statistiques d'information concernant l'évolution et la répartition des PME en Algérie.

**2-1-La population globale des PME en Algérie à la fin de 2014 :** le tableau suivant résume la progression des PME a la fin de 2014.

**Tableau n°2 : La population globale des PME en Algérie (fin 2014)**

| Types des PME         | Nombre des PME | Part (%) |
|-----------------------|----------------|----------|
| PME privées           | 656949         | 77.1     |
| PME publiques         | 542            | 0.06     |
| Activités artisanales | 194562         | 22,83    |
| Total                 | 852053         | 100      |

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27, fin2014.

**Figure n°03 : Population globale des PME à la fin 2014**

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27, fin2014.

A la fin de 2014, la population globale des PME s'élève à 852053 entités dont près de 77,1% sont constituées de PME privées, le reste est constitué soit de PME publiques (22,83%), soit d'entités exerçant dans les activités artisanales (22,83%).

## 2-2-Evolution des PME (2013-2014)

Le tableau suivant nous résume la progression des PME entre 2013 et 2014.

**Tableau n°3 : Evolution des PME en Algérie (2013-2014)**

| Types des PME         | PME 2013 | PME 2014 | Evolution |
|-----------------------|----------|----------|-----------|
| PME privées           | 601583   | 656949   | 20,69     |
| PME publiques         | 557      | 542      | 10,75     |
| Activités artisanales | 175676   | 194562   | -2.96     |
| Total                 | 777816   | 852053   | -         |

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27, fin2014.

Les PME privées ont progressé de 601583 en 2013 à 656949 en 2014, par contre les PME publiques ont enregistré une diminution en nombre, ou 557 entreprises créées en 2013 a diminué à 542 en 2014, cette diminution en nombre, résulte d'un fait économique, marqué par

la restructuration et la réorganisation du secteur public dont la privatisation dictée par la loi de l'économie de marché.

L'activité artisanale évolue d'une manière positive ou elle passe de 175676 entreprises en 2013 à 194562 entreprises en 2014.

### 2-3-Evolution des PME par secteur d'activité :

**Tableau n°04 : Evolution des PME par secteur d'activité**

| Secteur d'activité                                             | 2013   | Part (%) | 2014   | Part (%) | Evolution |
|----------------------------------------------------------------|--------|----------|--------|----------|-----------|
| Agriculture                                                    | 4616   | 1,00     | 5038   | 1,01     | 9,14      |
| Hydrocarbures, Energies, mines et services liés aux industries | 2259   | 0,49     | 2439   | 0,49     | 7,97      |
| BTPH                                                           | 150910 | 32,85    | 159775 | 32,15    | 5,87      |
| Industries manufacturières                                     | 73037  | 15,90    | 78108  | 15,72    | 6,94      |
| Services                                                       | 228592 | 49,76    | 251629 | 50,63    | 10,08     |
| Total                                                          | 459414 | 100      | 496989 | 100      | 8,18      |

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27

Le tableau ci-dessus contient des acteurs d'activités abrégés, la liste suivante comporte les secteurs détaillés :

- **Services** : transport et communication – commerce - Hôtellerie et restauration -service fournis aux entreprises - services fournis aux ménages - établissements financiers - affaires immobilières - services pour collectivités.
- **Industries** : mines et carrières – ISMME - matériaux de construction - chimie, plastique - industries agroalimentaire - industrie du textile-industrie de cuir - industrie de bois et de papier - industrie diverses.
- **Services liés aux industries** : services et travaux pétrolier - eau et énergie - hydrocarbures.

Les statistiques affichées indiquent que Les PME privées sont présentes en force dans le secteur des services (le transport en particulier) avec un taux de 50,63 % en un an, en suite l'agriculture avec un taux de 9,14 %.

Les PME à caractère industriel sont au nombre de 78108 entités en 2014 contre 73037 entités en 2013, soit une progression de 6,94% au niveau global de la croissance des PME est de 8,18 %.

Les PME privées algériennes cherchent à investir dans les secteurs où la concurrence n'est pas rude.

#### 2-4-Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs :

**Tableau n°05 : mouvement des PME privées par tranches d'effectifs**

| Secteur d'activité           | Très petite entreprise privées<br>1 à 9 salariés | Petite entreprise privée<br>10 à 49 salariés | Moyen entreprise privée<br>50 à 250 salariés | Nombre des PME |
|------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------|
| Services                     | 22 638                                           | 345                                          | 54                                           | 23 037         |
| BTPH                         | 8 205                                            | 589                                          | 71                                           | 8 865          |
| Industries                   | 4965                                             | 117                                          | 16                                           | 5098           |
| Agriculture et pêche         | 413                                              | 7                                            | 2                                            | 422            |
| Services liés aux industries | 144                                              | 7                                            | 2                                            | 153            |
| Total                        | 36 365                                           | 1065                                         | 145                                          | 37 575         |

**Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27.**

D'après le tableau on remarque que les PME algériennes ont une prédominance des TPE dans tous les secteurs d'activités, ou à la fin de 2014, il est enregistré 36 365 (1 à 9 salariés), 1056 entreprises sont des PE (10 à 49 salariés) et 145 entreprises des ME ou un effectif de plus de 50 salariés (50 à 250 salariés).

On remarque dans la PME algérienne il ya une prédominance du poids de la micro entreprise dans leur économie.



## 2-5-Classement des dix premières wilayas par nombre de PME

**Tableau n°06 : Classement des dix premières wilayas par nombre de PME**

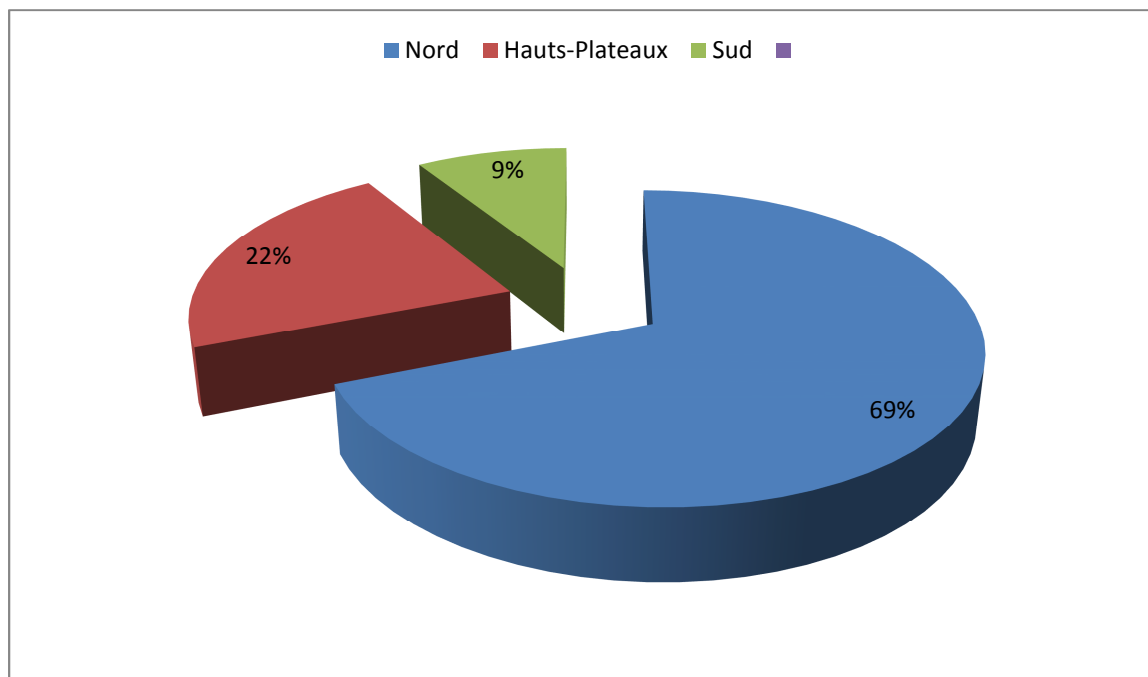
| Classement   | Wilaya      | 2013           | 2014          | Part en (%) | Evolution (%) |
|--------------|-------------|----------------|---------------|-------------|---------------|
| 1            | Alger       | 52 797         | 56641         | 11,40       | 7,28          |
| 2            | Tizi Ouzou  | 27139          | 29531         | 5,94        | 8,81          |
| 3            | Oran        | 21 845         | 24431         | 4,92        | 11,84         |
| 4            | Bejaia      | 21 722         | 23867         | 4,80        | 9,87          |
| 5            | Sétif       | 20 606         | 22090         | 4,44        | 7,20          |
| 6            | Tipaza      | 19 097         | 21068         | 4,24        | 10, 32        |
| 7            | Boumerdes   | 16 583         | 18061         | 3,63        | 8 ,91         |
| 8            | Blida       | 15 648         | 17013         | 3 ,42       | 8,72          |
| 9            | Constantine | 14 652         | 15854         | 3,19        | 8,20          |
| 10           | Batna       | 11 512         | 12418         | 2,50        | 7,87          |
|              | S/total     | 221 601        | 240974        | 48,49       | 8,74          |
| <b>Total</b> |             | <b>459 414</b> | <b>496889</b> | <b>100</b>  | <b>8,18</b>   |

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27.

On remarque que la répartition géographique est inégalement répartie. En effet, plus de 48% de la population des PME se concentrent au niveau des dix wilayas du nord, à elle seule Alger totalise (11,40% du total), suivi de Tizi Ouzou, Oran et Bejaia, qui accueillent près de 15 % de la population de PME du pays.

## 2-6-Dispersion des PME par région géographique :

**Figure n°04 : La répartition spatiale des PME par région**



**Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°27.**

La répartition des PME privées par régions connaît un grand déséquilibre, on observe une forte concentration dans les régions nord du pays 69 % créée à la fin de 2014, ensuite les régions des hauts-Plateaux 22%, et enfin le sud qui occupe qui occupe la dernière position avec un taux de 9%.

Selon la répartition spatiale du schéma national d'aménagement du territoire, les créations nettes sont prédominantes dans le nord et, à un degré moindre, dans les hauts-plateaux et au sud. Ce qui implique une faible intensité démographique et le manque d'infrastructures qui permettent le développement de l'activité économique dans ces régions.

### **3) Les caractéristiques des PME algériennes**

Les PME sont considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays. Les PME algériennes ont des caractéristiques qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation.

Donc on peut résumer les caractéristiques des PME dans les points suivants :<sup>5</sup>

<sup>5</sup> SI LEKHAL.K, KORICHI.Y, GABOUSSA.A, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises algériennes n°4, 2013. P 30.

- une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises (96.15% des PME en Algérie (2009) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation ;
- La prépondérance d'une culture orale dans le travail et le faible recours à la culture savante (les chefs des PME ne définissent (par écrit) que rarement leurs plans de stratégies et d'exécution, encore moins lors qu'il s'agit du futur et du prévisionnel) ;
- Les recrutements chez les PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village.

#### **4) Présentation de quelques dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie**

Les organismes existants en Algérie pouvant avoir un rôle d'appui auprès des PME pour leurs développement sont des structures d'aides, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises.

Plusieurs acteurs sont impliqués dans la création et le développement des PME, parmi eux nous présentons les principaux acteurs :<sup>6</sup>

##### **4-1-Agence Nationale de développement des investissements « ANDI » :**

L'ANDI a été créée en 2001, c'est une agence cantonnée dans le domaine des investissements et en relation avec les administrations et les organismes. Elle contribue à alléger les démarches administratives relatives au lancement des projets d'investissement à

---

<sup>6</sup> BERRAF.K, BOURIF.M, « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie », revue algérienne de développement économique n°02, juin 2015. P 06-08.

travers un guichet unique décentralisé au niveau local. Leurs principal rôle est de faciliter les procédures et simplifier les formalités de création d'entreprises et de développement des investissements.

Cette agence gère en collaboration avec le Conseil National d'Investissement, le Fond d'appui à l'investissement, qui est destiné pour la prise en charge des dépenses partielles ou globales engagées pour l'amélioration des infrastructures environnantes de l'investissement (arrivées d'électricité, de gaz, d'eau.

Ce fond est consacré particulièrement aux projets localisés dans les zones à développer et ceux soumis à convention.

#### **4-2-Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ » :**

Elle a été créée en 1996, elle est représentée à l'échelle régionale à travers des antennes, elle est sous l'autorité du premier ministre.

C'est une institution publique chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs d'idée de projet de création d'entreprise.

C'est un dispositif qui permet aux jeunes chômeurs (19 à 40 ans) de créer leur propre emploi et de réaliser leur projet professionnel, selon les qualifications, en étroite collaboration avec les banques publiques et à travers la création et le financement de micro-entreprises ou le montant est fixé entre quatre millions de DA à 10 millions de DA.

L'ANSEJ est chargé de :

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relative à l'exercice de leurs activités ;
- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts ;
- Etablir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets ;
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes ;
- Création de richesse et d'emplois.

**4-3-Agence Nationale de Gestion des Microcrédit (ANGEM) :**

Elle a été créée conformément aux dispositions de l'article 7 du décret présidentiel n°04-13 du 22 janvier 2004 relatif au dispositif du microcrédit. Le seul dispositif en Algérie qui accorde des prêts à des catégories de citoyens sans revenus instables et irréguliers.

L'Agence représente un autre outil de lutte contre le chômage et la fragilité sociale grandissante, dont l'objectif est de soutenir le développement des capacités individuelles des citoyens à s'auto prendre en charge, en créant leurs propre activité économique. Il vise à leurs intégration économique et sociale à travers la création d'activité de production des biens et services, y compris à domicile, dont le montant des investissements est fixé à 50000 Da minimum et ne sera dépassé les 400000 Da, remboursable sans délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans).

**4-4-Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) :**

Crée en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, elle avait pour vocation d'amortir les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS).

A partir de 2004 et dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à la création de l'activité économique, par un appui financier aux chômeurs âgés de 30 à 50 ans en offrant plusieurs avantages pour un montant d'investissement pouvant atteindre 10 millions de DA, la possibilité d'extension de la capacité de production des biens et des services pour les entrepreneurs déjà en activité.

**4-5-Les autres structures d'appui et d'accompagnement :****4-5-1-L'agence nationale de développement de la PME (AND-PME) :**

Elle est créée en 2005, elle est pour mission principale la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la PME.

**4-5-2-Le fond de garantie des crédits aux PME (FGAR) :**

Le FGAR est un organisme public sous tutelle du ministre de la PME et de l'artisanat, créé en 2002 en application avec la loi d'orientation sur les PME, ayant une garantie qui varie de 10 % à 80 % de la perte nette assumée par les banques. Il est pour mission d'intervenir dans

l'octroi de garantie en faveur des PME réalisant des investissements en matière de création et extension d'entreprises.

#### **4-5-3-La caisse de garantie de crédits d'investissement (CGCI-PME) :**

Crée en 2004, elle a pour objet de garantir le remboursement d'emprunts bancaires contractés par les PME au titre du financement d'investissements productifs de biens et de services portant sur la création et l'extension ainsi que le renouvellement de l'équipement de l'entreprise. Le niveau maximum de crédits éligibles à la garantie est de cinquante millions de dinars.

#### **4-5-4-Les pépinières d'entreprises et les centres de facilitations :**

Ce sont des structures d'accueil et de développement des entreprises naissantes ayant pour objet d'accompagner les nouveaux promoteurs jusqu'à maturation de leurs projets.

### **5) Les contraintes de la PME en Algérie**

Toutes les études récentes font ressortir que les PME algériennes sont soumises à des contraintes multiformes d'intensité variable. Une étude de la banque mondiale (2003) fait apparaître les obstacles rencontrés par les dirigeants des PME, selon la hiérarchie décroissante suivante, qui correspond au degré de sévérité de chaque entrave :<sup>7</sup>

La compétition de l'informel, l'accès aux crédits, coût du crédit, les taux d'impôts, les incertitudes sur la politique économique, les délais bancaires, la corruption, l'administration fiscale, l'accès au foncier, l'accès aux devises, les douanes / réglementations, l'enregistrement de l'entreprise, la pénurie de main d'œuvre qualifiée, les services portuaires, l'accès au téléphone, la législation du travail, l'accès à l'énergie.

Ces obstacles qui freinent le développement des PME ne sont pas forcément appréhendés dans le même ordre par tous les dirigeants-propriétaires, et se différencient selon la nature des activités. Pour mieux comprendre leurs contours et bien apprécier le poids et la sévérité de chaque contrainte, nous proposons d'examiner dans ce qui suit celles qui nous semblent être des plus importantes, à savoir : les contraintes découlant de l'informel, financières, relatives au marché du travail, liées au foncier industriel, d'ordre administratif et judiciaire et les contraintes d'informations.

---

<sup>7</sup> SI LEKHAL.K, KORICHI.Y, GABOUSSA.A, Idem.

Plusieurs contraintes peuvent entraver la création d'entreprise en Algérie, parmi elles on citera :<sup>8</sup>

### **5-1- Les contraintes découlant des activités informelles dites souterraines :**

Le secteur informel est un secteur non structuré, que l'on désigne aussi sous les appellations d'économie souterraine ou d'économie parallèle, qui renvoient à cette sphère de l'économie où les unités de production exercent hors des circuits économiques et financiers formels, dans la clandestinité, sans remplir les procédures légales de création (registre de commerce) et / ou de fonctionnement et d'exploitation (déclaration des impôts).

En Algérie, en absence d'une définition univoque, il y a lieu de préciser qu'on définit comme « formel non déclaré » l'ensemble des entreprises non agricoles enregistrées administrativement mais qui ne déclarent pas leurs existences aux services du fisc, à la CNAS ou à la CASNOS (non paiement des impôts).

De nos jours, l'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines, financières et même techniques et /ou technologiques.
- La fraude fiscale.
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation.
- La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

L'une des principales raisons qui pousse les micro-entrepreneurs algériens à s'installer dans la clandestinité est la complexité des démarches administratives pour la création de son affaire. Malgré les efforts fournis pour faciliter la création des entreprises ces dernières années, le parcours de l'entrepreneur quant à lui est loin d'être simplifié : les questions administratives, financières et fiscales restent toujours appréhendées par les chefs d'entreprises. Une situation qui persiste encore une fois l'unité créée, pour la condamnée à rester de très petite dimension. Et le nouveau défi, consiste à assurer sa survie et son fonctionnement dans un environnement économique et social rongé par la corruption.

---

<sup>8</sup> SI LEKHAL.K, KORICHI.Y, GABOUSSA.A, Idem

La seconde raison, de cette fuite vers le marché « noir », est due à l'importance des prélèvements obligatoires exagérés que supportent les entreprises déclarées, des impôts, taxes et cotisations, qui peuvent dépasser les 50 % du chiffre d'affaires, dans le cas d'une déclaration de bénéfices. Des charges auxquelles échappent les non déclarés (encouragés par une certaine forme de laxisme des autorités, surtout lorsqu'on sait qu'on peu faire appel à la protection d'un haut fonctionnaire, en cas de problèmes avec les services de l'administration fiscale).

### **5-2- Les contraintes financières :**

Les PME, même en économies puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir. L'accès aux sources de financement est particulièrement difficile pour les PME qui ne disposent pas de garanties suffisantes, n'ont pas de références établies, ni d'historique de crédit.

Les PME algériennes rencontrent des difficultés financières qui handicapent leurs investissements, parmi elles on trouve :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre).
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs.
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services.
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement.
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

Une réalité qui contraint les dirigeants des PME à recourir souvent par nécessité, aux ressources de financement familiales (l'autofinancement) et à celles des réseaux de financement informel, pour survivre, en attendant l'assainissement du réseau formel et



l'assouplissement des conditionnalités jugées jusqu'au là insurmontables, par les investisseurs privés.

### **5-3- Les contraintes relatives au marché de travail :**

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes :<sup>9</sup>

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés.
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement).
- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés.
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

### **5-4- Les contraintes liées au foncier industriel :**

La question du foncier est encore d'actualité dans le climat des affaires en Algérie.

La contrainte liée au foncier industriel est l'une des causes principales du recul de nombreux projets et des intentions d'investissements (étrangers surtout). Le manque de transparence dans le traitement des dossiers présente un obstacle sérieux pour la promotion des investissements. Les procédures d'accès au foncier sont lourdes et très longues (le temps moyen d'acquisition est entre 1 et 5 ans). La situation est plus critique pour les petites entreprises, par des immobilisations financières importantes pour l'acquisition des terrains industriels, souvent faite au détriment de l'acquisition des équipements nécessaires à l'exercice de leurs activités d'exploitations et d'investissements. En d'autres mots, l'accès au foncier industriel est très difficile, en termes de disponibilité, de démarches administratives, de prix et de modalités de paiement, de régulation.

---

<sup>9</sup> SI LEKHAL.K, KORICHI.Y, GABOUSSA.A, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises algériennes n°4, 2013. P 32.

### **5-5- Les contraintes d'ordres administratifs et judiciaires :**

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives.

L'administration publique algérienne est devenue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'investissement privé. Une situation qui découle du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du manque de coordination et de connexion entre les divers organismes impliquées, de l'absence de structures d'accueil et d'encadrement.

Pour l'organe juridictionnel algérien, composé de jurisprudence civile, pénale, commerciale et administrative est d'une manière générale doté de codes et règles de procédures adaptés. Cependant, la question de leur application sur le terrain est demeure lente et compliquée. Il appartient donc à la justice et aux juges de faire valoir leur fonctions afin que l'institution dont ils sont garants assume au mieux son rôle, et participera ainsi avec les autres autorités au renforcement de l'Etat de droit, qui constitue l'essence de toute démocratie et le socle de toute économie moderne.

Aujourd'hui, les pratiques bureaucratiques, la corruption caractérisent encore l'administration publique. Ses faibles performances sont dues essentiellement au fait qu'elle n'a jamais été l'objet d'une mise à niveau, tant de ses moyens que de ses méthodes de travail. Il est impératif pour la réussite de la promotion de la PME et du secteur privé, de commencer une réelle mise à niveau de l'ensemble des institutions intervenant dans l'environnement macroéconomique des entreprises, privées ou publiques, soit elles.

### **5-6- Les contraintes d'informations :**

Le manque d'information constitue, aux yeux des experts un des principaux obstacles que doivent affronter les dirigeants des PME désireux de se porter à la conquête d'un marché extérieur.

Un déficit d'information fiable et actualisée, à caractère économique, financier et commercial, est à souligner :

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national.

- Manque de données et des études de marché (national, régional et local).
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusqu'à présent peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet).
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements.
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces lacunes, il nous semble qu'il est impératif pour l'émergence du secteur privé et le développement des PME, de mettre en place un système efficace de collecte, d'analyse et de diffusion des informations économiques. La création d'un établissement d'observation de la PME apportera plus de connaissances et de visibilité sur ce secteur de petites entités, qui demandent un suivi et un appui particulier à chaque étape de leurs vies.

## **Section 2 : La contribution des PME au développement local**

L'objectif de cette section est d'analyser en premier lieu la problématique de développement local en Algérie, ensuite le rôle et l'importance des PME et son impact sur le développement local.

### **1) La problématique du développement local en Algérie**

Le développement local est un concept polysémique. Pour certains, il concerne essentiellement le milieu rural, d'autre le confondent avec la décentralisation ou l'assimilent à tout projet de développement volontariste et global, sur un territoire restreint, impliquant la participation des citoyens et des partenaires concernés. Autant dire qu'il n'y a pas de consensus sur la définition du concept. Néanmoins, il se dégage de l'ensemble des définitions proposées, quelques éléments récurrents et essentiels. De manière générale, le développement local peut être défini comme une démarche globale (économique, sociale et culturelle) et volontariste (impliquant la participation des différents acteurs : publics, privés et citoyens), sur un territoire et privilégiant les ressources locales. La notion de « local », ici, renvoie au territoire où se déroule cette démarche de développement local.

En Algérie, le développement local a connu globalement deux phases historiques : la première phase de 1962 à 1986, la seconde de 1986 à nos jours.<sup>10</sup>

### **1-1-La première période (1962-1986) :**

Cette période se caractérise par le système de planification centralisée, a vu la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes d'intérêt local dont la réalisation et la gestion étaient confiées aux collectivités locales :

#### **1-1-1-Les programmes spéciaux (PS) :**

Ils ont été conçus pour la première fois en 1966 via les programmes de développement économique rural (PDER), c'est un ensemble d'opérations et de programmes rattachés directement à un secteur donné, ils ont été programmés en liaison avec ceux du plan national. Ces objectifs sont :

- Développement de l'investissement.
- L'organisation de l'assainissement.
- La recherche d'un équilibre entre les ressources locales et nationales.
- La poursuite de la politique de désenclavement et de l'électrification rurale.
- Création des postes d'emplois durables.

#### **1-1-2-Les programmes d'équipements locaux des communes (P.E.L) à partir de 1970 :**

Ils ont été mis en œuvre par le premier plan quadriennal (1970-1973), leurs objectifs sont :

- La création d'emplois ;
- La lutte contre le chômage ;
- La création et le développement des infrastructures économiques et sociales.

Cinq types de programmes d'équipements locaux ont été définis pour atteindre ces objectifs :

- Le crédit de rénovation et d'équipement des collectivités locales sahariennes et sub-sahariennes (RECLS).
- Les dépenses d'équipements collectifs (DEC) afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

<sup>10</sup> CHARIF.M, « Zone industrielle et développement local : Quelle articulation ? », revue du chercheur, université de Tlemcen, 2010. P 55.



- Le développement de l'industrie local (DIL).
- Crédit de plein emploi (CEP) afin de créer l'emploi et diminuer le taux de chômage.
- Le développement économique et rural.

### **1-1-3-Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974 :**

Ce sont des plans qui s'inscrivent dans la politique nationale du développement, elles sont définies comme : « des programmes d'action à court terme décidés par les autorités compétentes dans le cadre de la période du plan national ». <sup>11</sup>

Ces objectifs sont :

- La fixation des populations afin d'éviter l'exode rural ;
- Assurer au financement intégral des opérations de développement ;
- Plier aux problèmes de difficultés de trésorerie liés aux avances consenties aux communes ;
- L'intégration de la commune dans le processus national de planification ;
- L'aboutissement à une vision globale de développement des collectivités locales.

Les communes ont un pouvoir pour planifier et participer au développement économique et social dans leurs territoires, mais le manque de moyens et de ressources ont influencés négativement sur leur fonctionnement.

### **1-2-La deuxième phase (à partir de 1986 à nos jours) :**

Elle a été marquée par de nouvelles orientations économiques et institutionnelles. En effet, dès le début des années 1980, l'on assiste à une grande responsabilisation des collectivités locales en matière économique et sociale à travers, notamment, le transfert de certaines tâches de l'Etat vers ces dernières.

L'ensemble de ces actions constituerait donc l'ébauche d'une nouvelle politique de développement privilégiant la dimension locale. Mais c'est vers la fin des années 1980, date de lancement des premières réformes libérales, que devait se mettre en place une nouvelle politique de développement local et de décentralisation, suite à la promulgation d'une série de

---

<sup>11</sup> BOUMOUULA Samir, « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publiques communales de la wilaya de Bejaia », thèse de doctorat en science économique, UMAB de Bejaia, juin 2011. P 218.

textes législatifs favorisant la participation des collectivités locales aux opérations de développement.

- **Les réformes économiques sur le développement local :** plusieurs réformes dans divers secteurs ont été enregistrées, dont les implications sur le développement local sont réalisées :<sup>12</sup>
  - **La restructuration organique des entreprises :** elle a été engagée en février 1981, elle repose sur deux principes :
    - L'introduction de nouvelles normes de productions dans le but d'accroître les capacités de production et la nouvelle politique de salaires pour améliorer la productivité du travail.
    - La miniaturisation des grandes unités de productions.
  - **La réforme du secteur de l'agriculture :** elle est basée sur la restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en DAS (domaine agricole socialistes) pour améliorer la production agricole. Les DAS sont issus de la réforme de 1980, dont l'objectif de permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations.
  - **L'autonomie des entreprises publiques :** la promulgation de la loi n° 88-01 du 12/01/1988 portant sur la loi d'orientation sur les EPE constitue la réforme la plus importante de l'année 1980. D'après cette loi les entreprises publiques sont des personnes morales de droit privé (SPA ou SARL), dotée d'un capital social et de l'autonomie financière.
  - **Promotion de secteur privé national :** le secteur privé algérien a longtemps été marginalisé par l'Etat. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82 – 11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.
- Les réformes sont économiques qu'institutionnelles, les entreprises durant cette phase semblent s'orienter vers un modèle de développement décentralisé.

<sup>12</sup> BEKTACHE Sabrina, HADDAD Hanane, « L'impact de la création des PME sur le développement local : cas de quelques PME de la commune de Bejaia », mémoire de master 2 METE, juin 2015. P 53.

## 2) L'importance et le rôle des PME pour le développement économique algérien

Nul ne peut nier le rôle et l'importance de la PME dans toutes les économies, car elle permet et contribue à la croissance et au développement économique, par<sup>13</sup> :

- La création d'emplois.
- La création de la valeur ajoutée.
- La participation à la distribution des revenus.

### 2-1 La création d'emploi :

La tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie continue à s'inscrire globalement à la baisse, en raison de la contribution du secteur des PME à la création de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé et les artisans.

Le dynamisme économique est dû principalement à des investissements dans le domaine de l'industrie, il se trouve devant plusieurs contraintes à savoir : le manque de ressources financières, coûts élevés, centralisation de l'industrie. Pour surmonter ces difficultés, il est judicieux de créer de petites filiales liées aux grandes entreprises, et faire appel à la sous-traitance, cette opération permettra de construire plusieurs unités pouvant répondre à la demande progressive de l'emploi, en créant des postes permanentes à moindre coût. L'Algérie comme beaucoup d'autres pays, a pris conscience de l'importance des PME et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des progrès considérables sur ce plan comme le montre le tableau suivant :

**Tableau n°07: Evolution des emplois des PME en Algérie durant 2013/2014**

| Type des PME | 2013    |         | 2014    |         | Evolution |
|--------------|---------|---------|---------|---------|-----------|
|              | Nombre  | Part(%) | Nombre  | Part(%) |           |
| PME privées  |         |         |         |         |           |
| Salariés     | 1176377 | 58,76   | 1259154 | 58,37   | 7,04      |
| Employeurs   | 777259  | 38,83   | 851511  | 39,47   | 9,55      |

<sup>13</sup> BADRI Abdelmadjid, « PME territoriales et développement régional en Algérie : défis et perspectives », thèse de doctorat en science économique, 2014-2015. P 214.

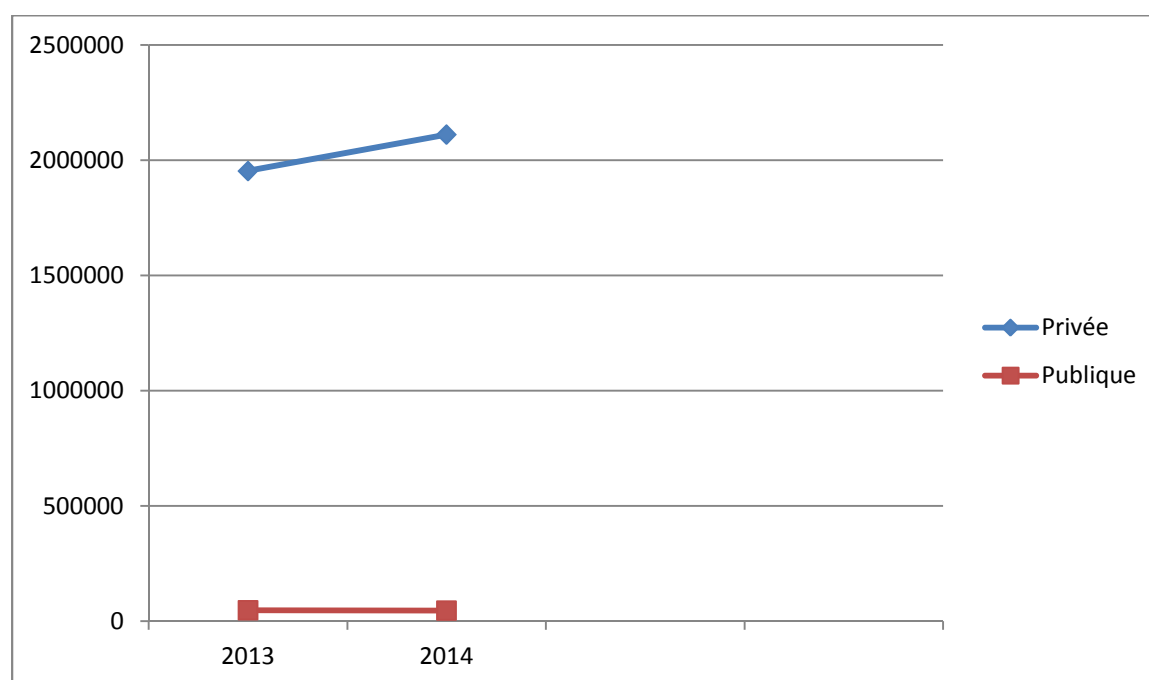
|               |          |        |         |        |       |
|---------------|----------|--------|---------|--------|-------|
| S/ Total      | 19533636 | 97,59  | 2110665 | 97,84  | 8,04  |
|               |          |        |         |        |       |
| PME publiques | 48256    | 2,41   | 46567   | 2,16   | -3.50 |
| Total         | 2001892  | 100,00 | 2157232 | 100,00 | 7,76  |

**Source : Direction des systèmes d'information et des statistiques, ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, 2014.**

Les chiffres présentés dans le tableau montrent clairement une hausse remarquable et une croissance des postes d'emplois générés par le secteur privé, contrairement au secteur public qui a enregistré tout au long de la période 2013/2014 une particulière diminution, du en premier lieu à la privatisation dictée par la loi de l'économie de marché.

Pour bien illustrer l'évolution d'emplois crée par le secteur des PME, on a opté pour le graphique suivant :

**Figure n°05 : Evolution des emplois PME en Algérie durant 2013/2014**



**Source : établi par nous à partir des bulletins d'information des statistiques du ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.**



## 2-2 La création de la valeur ajoutée :

La valeur ajoutée se mesure par la différence des biens qu'elle vend et ce qu'elle a dû acheter pour produire ces ventes. En 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617.4 milliards de dinars représentant 53.5% du total national, alors que celle dégagée par le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 46.5% du total national.

A partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 53.6% et 1 019.8 milliards de dinars soit 46.4% pour le secteur public. Par ailleurs, il est à noter que plus de 65% de la valeur ajoutée et de l'emploi des pays développés provient des PME. Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et des redéploiements des PME est incontournable dès que l'on aspire au développement.

## 2-3 La distribution des revenus :

La valeur ajoutée créée par chaque PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à :

- Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts).
- Contribuer au fonctionnement des administrations en particuliers en versant des impôts.

Il est clair donc que l'entreprise quelque soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents économiques, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seuls que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, de plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles.

## 3) L'impact des PME sur le développement local

La création d'entreprise dans un territoire peut influencer ce dernier. Elle induit des impacts socioéconomiques et environnementaux sur le développement local et territorial, qui peuvent être structurés comme suit :<sup>14</sup>

<sup>14</sup> BOULKEMIR.H, « Le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihedadden de la wilaya de Bejaia », mémoire de master 2 METE, 2010. P49-51.

### 3-1 -Impacts socioéconomiques

Dans cette partie, nous développent les impacts des PME sur le développement local au niveau économique et social.

#### ➤ Les impacts économiques :

La PME a des impacts sur le plan économique, qui contribuent au développement territorial :

- La PME a un impact sur le PIB, elle génère ainsi de la valeur ajoutée ;
- Au niveau de l'investissement national, la réalisation d'un investissement va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements directs étrangers (IDE) et les emprunts à moyen et a long terme, provenant des marchés de capitaux internationaux.
- Dans le commerce extérieur et la balance des paiements, la PME participe aux exportations des produits qui nous font retourner de la devise, ce qui implique qu'elle a un impact sur la balance commerciale (qui pourra être dans certains cas négative) de plus si un entrepreneur va se concentrer dans un milieu ou d'autre entreprises y sont déjà localisées, une certaine concurrence va être produite entre ces entrepreneurs. Notamment en termes des prix, d'innovation des produits et donc du renouvellement du tissu industriel qui mène vers la mondialisation.
- Enfin la PME contribue aux financements publics en payant les impôts et les droits de douanes.

#### ➤ Les impacts sociaux : La PME, selon son développement économique, contribue à :

- La réduction de la pauvreté ;
- La distribution des revenus ;
- L'amélioration des conditions d'existence des populations ;
- Pour certaines entreprises elles participent même à l'amélioration des indicateurs de la l'éducation, de la protection de l'environnement et à l'insertion professionnelle.

### 3-2 -Impacts environnementaux

Un responsable de la PME est très proche des autres acteurs (citoyens, consommateurs, associations élus locaux), donc pleinement conscience de l'impact de l'activité de l'entreprise sur son environnement. Ces impacts peuvent être présentés comme suit :

- La localisation de l'entreprise dans une région donnée change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire. De ce fait, plusieurs infrastructures de base vont être amenées (électricité, gaz, eau ; infrastructures routière).
- Certaines entreprises (plus particulièrement les entreprises industrielles et le service de transport) sont responsables des rejets gazeux, des consommations d'eau et d'énergie, donc elles sont productrices de déchets.

#### 4) Perspectives de développement des PME algériennes :

Tous les programmes et les efforts pour la promotion des PME ne se valent pas, mais l'observation de leurs bilans nous enseigne qu'ils sont sérieux, même si leurs résultats ne sont pas vraiment satisfaisants, faute de gaspillages de l'énergie et de l'argent, par conséquence des efforts restent à faire. Pour un dispositif soit efficace, il doit en premier, débiter par une définition claire et opérationnelle des actions à mener. Des règles doivent évincer du bénéfice ceux qui ne sont pas dans le besoin, pour ne pas détourner les ressources dont les porteurs de projets et les PME ont ardemment besoins. La multiplicité des acteurs institutionnels et l'absence d'une coordination entre les différents organismes n'arrangent pas l'essor de la PME algérienne. Elle a besoin de bénéficier d'une politique globale de développement dont les programmes de soutien doivent être bien articulés, dans une vision de moyen et long terme. Un programme national pour le développement des PME industrielles est nécessaire, comme il se fait notamment en Tunisie à travers l'agence de la promotion de l'industrie qui facilite l'enregistrement des affaires.

Pour renforcer le parc des PME, il faut créer des centres locaux de facilitation des procédures de création et de démarrage des entreprises, par répercussion augmenter le nombre d'unités économiques et industrielles et aspirer à atteindre 1 million et demi de PME<sup>15</sup>. Un chiffre avancé par les experts comme nécessaire au décollage de l'économie nationale.

<sup>15</sup> SI LEKHAL Karim, KORICHI Youcef, GABOUSSA Ali, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises algériennes n°4, 2013. P 45.

L'Algérie connaît beaucoup de TPE (96.15 % des PME). A l'inverse, il y'a un véritable déficit d'entreprises de taille moyenne. Mettre en place un programme national dédiée à la création des PME dites « gazelles » à forte croissance, qui deviendront dans quelques années de grands groupes.

Face à l'étendu des enjeux des PME dans le développement économique du pays. Il est plus que jamais nécessaire de lever toutes les contraintes structurales qui pèsent sur leur épanouissement.

Des mesures et des actions demeurent et doivent êtres entreprises, puisqu'il existe un potentiel énorme de nouveaux porteurs de projets. Nous proposons les plus importantes :<sup>16</sup>

- Moderniser le système bancaire en l'impliquant d'avantage dans le financement des petits entrepreneurs, en développant des instruments adaptés aux besoins spécifiques des PME.
- Renforcer la capacité de financement des entreprises par la création d'une banque spécialisée dans le financement des PME, comme OSEO en France ou BFPME en Tunisie. Qui aura pour vocation d'accompagner le développement de ces entreprises dans toutes les étapes de leur croissance et leur facilité l'accès aux financements.
- Développer le financement par le capital-risque, qui reste très peu répondu, mais aussi le microcrédit, un instrument susceptible d'allumera le moteur économique des individus qui n'ont pas les moyens financiers et éveillera la créativité qui existe en chaque personne, le microcrédit peut apporter une réponse aux difficultés financières que rencontrent les promoteurs chômeurs pour constituer le fameux apport personnel (5 % ou 10 % du cout du projet) qui réclame l'ANSEJ et les banques.
- Réformer l'administration publique et ses institutions, en adaptant leurs fonctionnements aux exigences de l'économie de marché et en réduisant les degrés de la bureaucratie et de la corruption.
- Former les dirigeants des PME, en organisant des séminaires sur l'organisation du travail, la gestion, l'utilisation de l'outil informatique, avec la création d'un réseau de centres de formation des dirigeants des PME.
- La vulgarisation des aides financières et des garanties existantes pour maximiser l'utilisation des PME pour les lignes de crédits ouvertes.

<sup>16</sup> SI LEKHAL Karim, KORICHI Youcef, GABOUSSA Ali, Idem.

- Impliquer d'avantages les collectivités locales (APC et Daïras) dans le processus de la promotion des PME. Leurs permettre d'apporter des orientations et des aides techniques, par leur proximité des entrepreneurs grâce à des budgets spécifiques.
- Permettre l'accès au foncier aux meilleurs couts et faciliter l'installation des porteurs de projets de création d'entreprise.
- La mise ne place d'un système national efficace de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations économiques et financières et l'encouragement de l'utilisation des techniques de communications nouvelles comme internet.
- Encourager l'apprentissage des langues étrangères chez les chefs d'entreprises et les nouveaux diplômés.
- Encourager la diversification du tissu des PME par la promotion de la sous-traitance et le soutien des activités artisanales, à travers des mesures incitatives fiscales et financières.
- La mise en place de nouveaux dispositifs d'aide et de promotion des PME orientées vers l'innovation et les technologies de l'information.
- Renforcer le rôle des pouvoirs publics pour améliorer la compétitivité des entreprises, dans la finalité d'accroître la taille des PME et stimuler leurs innovations.
- Créer des organismes d'appui et d'accompagnement pour le développement international des PME algériennes

## Conclusion

Dans la première section, on conclut que les PME jouent un rôle économique et social très important, à la fois par leur importance dans le tissu économique et par la création d'emplois, un rôle fortement apprécié en ces périodes de crise.

En Algérie comme les autres pays, les petites et moyennes entreprises constituent la grande partie du tissu économique, la création des PME ne cesse d'augmenter surtout à partir de l'année 2000 suite aux accompagnements apportés par l'Etat algérienne.

Dans la deuxième section, on peut dire que la PME contribue, d'une manière ou d'une autre, au développement du territoire.

Enfin le développement local, devient au fil des années une préoccupation de nombreux économistes, chacun d'eux donne une définition ou une explication plus précise, ce qui donne un enrichissement théorique au développement local.

**Chapitre III:**

**Le role des PME et leur impact  
sur le développement local  
au niveau de la commune de Bejaia**

**Introduction :**

L'interprétation et l'analyse des résultats de l'enquête effectuée sur le terrain, représentent les derniers aspects à effectuer pour toute recherche. Partant du principe que tout travail de recherche n'aura de sens que si les propositions exploratoires et hypothèses de la recherche soient mises en œuvre et validées.

Donc nous allons répartir ce chapitre en deux sections, dans un premier lieu, nous allons procéder à une étude des PME au niveau de la wilaya de Bejaia (la situation géographique, la démographie descriptive de la population des PME), et quelques données sur le mouvement des PME par secteur d'activités, leur répartition par effectifs et la répartition spatiale par commune, le mouvement de l'emploi.

Dans un deuxième lieu, à travers l'analyse des données et résultats fournis par l'enquête effectuée sur le terrain auprès de quelque PME de la commune de Bejaia, nous tenterons d'analyser le processus de développement local de ces PME.

**Section1 : Présentation du cadre d'étude et de l'enquête de terrain****1-Présentation de la wilaya de Bejaia**

Avant d'aborder les PME dans la wilaya de Bejaia, il est nécessaire de présenter cette région tout en mettant l'accent sur quelques points essentiels afin de bien connaître la région.

**1-1-La situation géographique de la wilaya de Bejaia :**

La wilaya de Bejaia est une région côtière, qui se situe au Nord-est de la région centre de l'Algérie, elle s'ouvre sur le littoral méditerranéen avec une façade maritime de 120 Km.

Elle occupe une superficie de 3 223,5 Km<sup>2</sup>, elle est limitée par :

- La mer méditerranée au nord
- La wilaya de Jijel à l'est
- Les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'ouest
- Les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Sétif au sud

La wilaya de Bejaia est principalement peuplée de berbères kabyles avec une population totale estimée à 959 100 d'habitants.



Le territoire de la wilaya de Bejaia se présente comme une masse montagneuse compacte et bosselée, traversée par le couloir formé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près de littoral (75% soit  $\frac{3}{4}$  de la superficie totale de la wilaya).

- Au nord : le massif du Bouhatem et le relief du Djurdjura
- Au sud : le massif de Bousselam et les Babors
- Au centre : la vallée de la Soummam

**Figure n°06 : La carte géographique de la wilaya de Bejaia**



Source : [www.Bgayeth.net](http://www.Bgayeth.net)

## 1-2 : Les activités économiques dans la wilaya de Bejaia :

L'économie de la wilaya de Bejaia est diversifiée dans les différentes branches d'activités :

- l'industrie représente une part importante, presque toutes les branches sont présentes, mais les activités manufacturières et de transformation sont le plus présent. Les industries du cuir et du textile occupent une grande partie de la population du secteur industriel.
- L'agriculture occupe une place importante dans l'économie de la wilaya avec notamment une superficie agricole utile de 130 348 Ha, les principales récoltes portent sur les cultures maraichères et l'arboriculture avec l'olivier et le figuier. L'élevage bovin et ovin reste limité.

## 2- Etat des lieux sur les PME de la wilaya de Bejaia

### 2-1- La population des PME :

Les données de la direction des PME sont réparties comme suit :

**Tableau n°08 : La population des PME de la wilaya de Bejaia au 31/12/2014**

| Désignation            | Nombre | %      |
|------------------------|--------|--------|
| Nombre de PME publique | 41     | 0,22%  |
| Nombre de PME privée   | 18929  | 99,78% |
| Total                  | 18970  | 100%   |

**Source : la direction des PME de la wilaya de Bejaia (données fin 2014)**

D'après les données, on constate bien la prédominance du secteur privé dans la wilaya de Bejaia avec une part de 99,78 % suivi par le secteur public avec une valeur estimée à 0,22 % du total des PME.

### 2-2- Répartition des PME :

**Tableau n°09 : Répartition des PME privées par secteurs d'activités regroupées**

| Groupes de secteurs | Nombre des PME | %      | Contenu                                                                                                      |
|---------------------|----------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Services</b>     | 11 398         | 60,21% | -Transport et communication<br>-Commerce<br>-Hôtellerie et restauration<br>-Services fournis aux entreprises |

|                                     |        |        |                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------|--------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                     |        |        | -Services fournis aux ménages<br>-Etablissements financiers<br>-Services pour collectivités                                                                                                                                  |
| <b>Bâtiments et travaux publics</b> | 4 511  | 23,83% | -Bâtiments et travaux publics                                                                                                                                                                                                |
| <b>Industries</b>                   | 2610   | 13,79% | -Mines et carrières<br>-ISMME<br>-Matériaux de construction<br>-Chimies, plastiques<br>-Industries agroalimentaires<br>Industries du textile<br>-Industries du cuir<br>-Industries du bois et papier<br>-Industries diverses |
| <b>Agriculture et pêche</b>         | 407    | 2,15%  | -Agriculture et pêche                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Services liés aux industries</b> | 03     | 0,02 % | -Services et travaux pétroliers<br>-eaux et énergie<br>-Hydrocarbures                                                                                                                                                        |
| <b>Total</b>                        | 18 929 | 100%   |                                                                                                                                                                                                                              |

Source : la direction de la PME de la wilaya de Bejaia (fin 2014)

On remarque que, les secteurs de services ont une prédominance avec 60,21%, en suite le secteur de bâtiments et travaux publics avec 23,83 %, et l'industrie 13,79 % et l'agriculture 2,15 %, et enfin les secteurs liés aux industries avec une valeur de 0,02 %.

**Tableau n°10 : Répartition des PME par tranches d'effectifs**

| Secteurs d'activités | PME de 1 à 9 salariés | PME de 10 à 49 salariés | PME de 50 à 250 salariés | Nombre de PME |
|----------------------|-----------------------|-------------------------|--------------------------|---------------|
| <b>Services</b>      | 11 016                | 332                     | 50                       | 11 398        |
| <b>En %</b>          | 97 %                  | 3 %                     | 0,44 %                   |               |
| <b>BTPH</b>          | 4 200                 | 262                     | 49                       | 4 511         |

|                                     |       |      |        |        |
|-------------------------------------|-------|------|--------|--------|
|                                     |       |      |        |        |
| <b>En %</b>                         | 93 %  | 6 %  | 16 %   |        |
| <b>Industries</b>                   | 2 426 | 146  | 38     | 2 610  |
| <b>En %</b>                         | 93%   | 6%   | 1%     |        |
| <b>Agriculture et pêche</b>         | 339   | 67   | 1      | 407    |
| <b>En %</b>                         | 83 %  | 16 % | 0,25 % |        |
| <b>Services liés aux industries</b> | 01    | 02   | 00     | 03     |
| <b>En %</b>                         | 33 %  | 67%  | 00%    |        |
| <b>Total</b>                        | 17982 | 809  | 138    | 18 929 |
| <b>En %</b>                         | 95%   | 4%   | 1%     |        |

Source : la direction de la PME de la wilaya de Bejaia (fin 2014)

D'après les données du tableau ci-dessous, on remarque que, il ya une prédominance des TPE dans tous les secteurs d'activités (1 à 9 salariés), elles sont constitués de 95 %. A la fin de 2014 il à été enregistré un total de 18 929 de PME, ou la majorité est concentrée dans le secteur des services, suivi par le secteur BTPH.

**Tableau n°11 : Répartition spatiale des PME dans les 5 premières commune de la wilaya de Bejaia**

| N°           | Commune         | Nombre des PME | %              |
|--------------|-----------------|----------------|----------------|
| <b>01</b>    | <b>BEJAIA</b>   | <b>6246</b>    | <b>33%</b>     |
| <b>02</b>    | <b>AKBOU</b>    | <b>1736</b>    | <b>9,17%</b>   |
| <b>03</b>    | <b>TAZMALT</b>  | <b>750</b>     | <b>3,96%</b>   |
| <b>04</b>    | <b>EL KSEUR</b> | <b>732</b>     | <b>3,86%</b>   |
| <b>05</b>    | <b>TIMEZRIT</b> | <b>565</b>     | <b>2,98%</b>   |
| <b>Total</b> |                 | <b>10029</b>   | <b>52,97 %</b> |

Source : la direction de la PME de la wilaya de Bejaia (fin de 2014)

D'après les données du tableau, la commune de Bejaia occupe la première place avec un nombre de 6 246 % (33% du total des PME).

La majorité des PME se concentrent dans les quatre premières communes de la wilaya : Bejaia, Akbou, Tazmalt, El Kseur, une répartition inégale des PME sur le territoire de la wilaya, et cela peut s'expliquer par l'existence des zones industrielles mieux aménagées dans ces communes.

### 2-3- Population et emploi :

**Tableau n°12 : estimation de l'emploi dans la wilaya de Bejaia**

| Désignation               | Données arrêtées au 31/12/2015 |
|---------------------------|--------------------------------|
| Population active         | 381220                         |
| Taux d'activité           | 40%                            |
| Population active occupée | 335475                         |
| Taux de chômage           | 12%                            |

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia (annuaire statistique 2014)

D'après la DPSB, la population active à la fin de l'année 2014 est estimée à 381 220 personnes (40 % de la population totale de la wilaya), la population active occupée est à l'ordre de 335 475 individus (en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans le secteur informel), et donc le taux de chômage est estimé à 12%.

**Tableau n°13 : La population active occupée par grands secteurs au 31/12/2014**

| Désignation           | Nombre | Part du secteur |
|-----------------------|--------|-----------------|
| Agriculture           | 69007  | 20,57 %         |
| B.T.P                 | 78032  | 23,26 %         |
| Industries publiques  | 24557  | 7,31 %          |
| A.D.M                 | 41263  | 12,30 %         |
| Services              | 72892  | 21,43 %         |
| Artisanat et tourisme | 13419  | 4,00 %          |

|                 |        |        |
|-----------------|--------|--------|
| <b>Commerce</b> | 7112   | 2,12 % |
| <b>Autres</b>   | 30193  | 9,00 % |
| <b>Total</b>    | 335475 | 100%   |

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia (annuaire statistique 2014)

Ce tableau montre que le secteur de B.T.P, services et de l'agriculture occupent les premiers rangs en termes de la population active, suivi par le secteur de l'administration, par contre la population active occupée dans l'industrie, l'artisanat et tourisme, commerce et autres occupent des taux faibles par rapport aux autres secteurs.

## Section 2 : Résultat de l'enquête et analyse des données

Après avoir collecté les données statistiques sur les PME de la wilaya de Bejaia au niveau de la direction des PME, nous avons choisi la population de notre échantillon au niveau de la commune de Bejaia ainsi le questionnaire comme étant un moyen de collecte de données qui nous permettrons de répondre à notre problématique.

Dans cette section, nous allons présenter l'enquête de recherche tout en présentant l'échantillon de l'enquête, puis on va donner les caractéristiques des PME enquêtées qui ont répondu à notre questionnaire, enfin on va analyser et traiter les données de l'enquête.

### 1- Présentation de l'enquête de recherche

Pour réaliser notre travail et répondre à la problématique, notre recherche s'est basée sur deux axes : une collecte de données auprès des organismes liés aux PME de la commune de Bejaia (La DPSB (Direction de la programmation de suivi budgétaire et la DPME (Direction de la petite et moyenne entreprise). Et une enquête par questionnaire auprès de quelques PME qui se localisent dans la commune de Bejaia.

#### 1-1 -Présentation de l'échantillon étudié :

Pour les besoins de notre travail, nous avons mené une enquête auprès d'un échantillon de 20 entreprises en élaborant un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude visant les dirigeants propriétaires de PME dans la commune de Bejaia. Nous avons distribué 18 questionnaires en raison de manque de temps et des moyens nécessaires à la réalisation de notre enquête. Nous avons pu récupérer 14 questionnaires, qui sont quand

même exploitables, alors 04 questionnaires sont restés sans réponses (la non disponibilité de certains entrepreneurs, le refus de certains de coopérer avec nous).

**Tableau n°14 : Données relatives à l'enquête de terrain**

| Questionnaires | Références | Pourcentages |
|----------------|------------|--------------|
| Récupérés      | 14         | 77,77%       |
| Non récupérés  | 04         | 22,22%       |
| Total          | 18         | 100%         |

Source : établi par nous-mêmes à partir des entreprises enquêtées.

### 1-2 : Objectif et déroulement de l'enquête :

Nous avons procédé à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux entrepreneurs et autres dirigeants des PME dans la commune de Bejaia durant le mois de mai 2017, où nous avons visité les entreprises qui ont acceptés de nous recevoir pour déposer le questionnaire.

La logique qui fonde l'élaboration de notre questionnaire est tout simple. En effet, pour l'appréciation du rôle socio économique des PME sur le développement local de la commune de Bejaia et de déterminer les contraintes qui entravent le développement de ces entreprises.

La remise des questionnaires a été faite par nous même pour la majorité des entreprises.

### 1-3: La structure et le contenu du questionnaire de l'enquête :

Le questionnaire est une suite de questions standardisées destinées à normaliser et à faciliter le recueil de témoignages, c'est un outil adapté pour recueillir des informations précises et joindre un grand nombre d'entreprises en peu de temps.

Le questionnaire d'enquête contient 36 questions réparties en trois parties, à savoir :

#### Partie 1 : Identification et caractéristiques de l'entreprise

Cette partie vise à définir les caractéristiques générale de l'entreprise telles que : l'adresse, la forme juridique, date de création de l'entreprise, le secteur d'activité, la taille de l'entreprise.

#### Partie 2 : Profil de l'entrepreneur

Cette partie vise à ressortir les motivations qui poussent l'entrepreneur à la création de son entreprise et quel organisme.

### Partie 3 : Le rôle de la PME dans le développement local

Cette dernière partie s'intéresse à la contribution de cette entreprise sur le développement local de la commune ainsi que les difficultés et les recommandations proposées par les créateurs pour faire face aux problèmes rencontrés.

Le questionnaire aussi comporte plusieurs types de questions :

- a- Des questions ouvertes :** qui donne la liberté à l'enquêté d'utiliser son propre vocabulaire pour répondre à la question.
- b- Des questions fermées :** l'enquêteur lui propose des modalités de réponses parmi lesquelles il doit choisir celle qui convient ou bien celle qu'il estime plus cohérente. On distingue deux types de questions fermées :
  - **Les questions fermées à réponse unique :** ce type de question donne aux répondants le choix entre deux réponses possible (Oui ou non).
  - **Les questions fermées à choix multiples :** ce type de question donne aux répondants de choisir une ou plusieurs réponses, plus on nous ajoutons un choix ouvert de réponses à la question.

#### 2- Caractéristiques générales des entreprises enquêtées

Dans cette partie, nous allons présenter d'une manière générale les résultats de notre enquête.

##### 2-1 : La répartition de l'échantillon selon le sexe des entrepreneurs :

**Tableau n°15 : La répartition de l'échantillon selon le sexe de l'entrepreneur**

| Sexe     | Nombre | %       |
|----------|--------|---------|
| Masculin | 13     | 92,85 % |
| Féminin  | 1      | 7,14%   |
| Total    | 14     | 100%    |

Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête

Selon les résultats de l'enquête, on remarque que les hommes représentent une part très importante au sein de la catégorie sociale entrepreneur. En effet, 92,85 % des enquêtés sont des entrepreneurs hommes. La part des entrepreneurs femmes est très négligeable, elle ne représente que 7,14 % de la population enquêtée. Ceci montre que la fonction de



l'entrepreneur reste fermée aux femmes. Les caractéristiques de la société algérienne ne facilitent pas l'intégration des femmes dans le monde des affaires malgré que ces dernières années, on remarque un accès de plus en plus visible des femmes à l'emploi, quelque que soit sa forme (permanent ou précaire). Cependant, le nombre de femmes entrepreneures commence à son tour de progresser en Algérie.

## 2-2 : La répartition de l'échantillon selon la forme juridique :

**Tableau n°16 : La répartition de l'échantillon selon la forme juridique**

| Forme juridique | Nombre de réponse | %            |
|-----------------|-------------------|--------------|
| SARL            | 9                 | 64,28 %      |
| SPA             | 1                 | 07,14 %      |
| SNC             | 1                 | 07,14 %      |
| EURL            | 2                 | 14,28 %      |
| AUTRES          | 1                 | 07,14 %      |
| <b>Total</b>    | <b>14</b>         | <b>100 %</b> |

Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête

La majorité des PME prennent une forme juridique SARL (Société à responsabilité limitée), avec un taux de 64,28 %, suivi par EURL (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) avec un pourcentage de 14,28 %, et une égalité entre SPA (Société par action) et SNC (Société en nom collectif) Avec un taux de 7,14 % pour chacune.

## 2-3 : La répartition de l'échantillon selon la taille de l'entreprise

**Tableau n°17 : La répartition de l'échantillon selon la taille de l'entreprise**

| Désignation                             | Nombre    | %           |
|-----------------------------------------|-----------|-------------|
| Très petite entreprise (1 à 9 salariés) | 6         | 42,58%      |
| Petite entreprise (10 à 49 salariés)    | 4         | 28,57%      |
| Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)  | 4         | 28,57%      |
| <b>Total</b>                            | <b>14</b> | <b>100%</b> |

Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête

D'après les données du tableau, les petites entreprises employant moins de 50 salariés, et les moyennes entreprises employant moins de 250 salariés ont le même pourcentage avec une proportion de 28,57 %. Il y a une prédominance des très petites entreprises avec une

proportion de 42,57 %. Cela confirme en premier lieu l'homogénéité de notre échantillon de l'enquête, à savoir la présence d'une manière plus au moins équilibrée des trois composantes de la PME (très petite entreprise, petite entreprise et moyenne entreprise), en plus, la domination de la très petite entreprise dans l'échantillon cadre parfaitement avec la réalité de la PME, que ce soit au niveau local que national.

#### 2-4 : La répartition des entreprises selon le secteur d'activité

**Tableau n°18 : La répartition des entreprises selon le secteur d'activité**

| Secteur d'activité                            | Nombre | %      |
|-----------------------------------------------|--------|--------|
| <b>Industrie Agro alimentaire</b>             | 3      | 21,43% |
| <b>Matériaux de construction</b>              | 3      | 21,43% |
| <b>Mécanique, métallique et métallurgique</b> | 2      | 14,28% |
| <b>BTPH</b>                                   | 6      | 42,86% |
| <b>Total</b>                                  | 14     | 100%   |

**Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête**

D'après la répartition des entreprises selon le secteur d'activité, on remarque que la plus grande fréquence revient au secteur de BTPH (soit 42,86 % des entreprises enquêtées), cela peut être expliqué par le lancement de l'Algérie dans une politique d'aménagement des territoires et la construction des infrastructures de base. Suivi par le secteur de l'agroalimentaire et le secteur de matériaux de construction d'une même proportion (21,43 %), et enfin le secteur de mécanique, métallique et métallurgique avec 14,28 %.

Le choix des secteurs d'activités selon les entreprises enquêtées était pour les raisons suivantes :

- Une expérience professionnelle et des compétences dans le domaine ;
- Une orientation familiale ;
- Participer au développement de la région ;
- La concurrence (secteur compétitif) ;
- Métier préféré (choix).

**2-5 : La répartition de l'échantillon selon le chiffre d'affaire****Tableau n°19 : La répartition de l'échantillon selon le chiffre d'affaire**

| <b>Chiffre d'affaire en DA</b>         | <b>Nombre</b> | <b>%</b> |
|----------------------------------------|---------------|----------|
| <b>Entre 1 millions et 5 millions</b>  | 3             | 21,43 %  |
| <b>Entre 5 millions et 10 millions</b> | 3             | 21,43 %  |
| <b>Plus de 10 millions</b>             | 8             | 57,14 %  |
| <b>Total</b>                           | 14            | 100 %    |

Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête

Le chiffre d'affaire des entreprises enquêtées est moins de 5 millions de DA pour un taux de 21,43 %, un chiffre d'affaire entre 5 millions et 10 millions DA pour un taux de 21,43 %, 57,14 % ont un chiffre d'affaire supérieur à 10 millions de DA. Cela confirme que les entreprises enquêtées sont de taille moyenne tenant compte de leurs chiffres d'affaires.

**2-6 : Le statut de l'entrepreneur avant de créer son entreprise****Tableau n°20: La répartition du statut de l'entrepreneur avant de créer son entreprise**

| <b>Situation</b>   | <b>Nombre</b> | <b>%</b> |
|--------------------|---------------|----------|
| <b>Sans emploi</b> | 0             | 0%       |
| <b>Salarié</b>     | 4             | 28,57%   |
| <b>Etudiant</b>    | 2             | 14,29%   |
| <b>Commerçant</b>  | 8             | 57,14%   |

Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête

La situation de la majorité des entrepreneurs avant la création de leurs entreprises étaient des commerçants (57,14 %). Cela peut être expliqué par leur expérience et leur désir d'épargner de l'argent pour mettre en place leur propre travail. Suivi par les salariés avec un taux de 28,57 %, cela s'explique par leurs expériences dans ce domaine. Etudiant avec un taux de 14,29 % en tenant compte des idées qu'il possède.

**2-7 : La répartition selon le statut des entreprises enquêtées :****Tableau n°21 : La répartition selon le statut des entreprises enquêtées**

| Désignation                        | Nombre | %       |
|------------------------------------|--------|---------|
| Nouvelle création                  | 11     | 78,57%  |
| Extension d'une ancienne activité  | 2      | 14,28 % |
| Reprise d'une entreprise familiale | 1      | 07,14%  |

**Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête**

La plupart des entreprises, 78,57 % sont de nouvelles créations, 14,28 % sont des extensions d'une ancienne activité, et enfin 07,14 % sont des reprises d'une entreprise familiale. Cela s'explique par l'encouragement de l'entrepreneuriat par l'Etat algérienne dans ces dernières années.

**2-8 : Le financement de la création des entreprises enquêtées****Tableau n°22 : financement de la création des entreprises enquêtées**

| Désignation                               | Nombre | %       |
|-------------------------------------------|--------|---------|
| Aide familiale                            | 3      | 21,43 % |
| Epargne personnelle                       | 8      | 57,14 % |
| Crédit bancaire                           | 5      | 35,71 % |
| Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM) | 2      | 14,28 % |

**Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête**

La majorité des entrepreneurs ont financé la création de leur entreprise par l'épargne personnelle (57,14 %) et des crédits bancaires (35,71%), cette faible part des financements bancaires s'explique par la difficulté d'accéder aux crédits bancaires ou bien la volonté des entrepreneurs de rester indépendants et autonome en s'appuyant sur les ressources familiales. De plus seulement 2 entreprises, ont bénéficié des avantages des dispositifs ANSEJ avec une part de 14,28 %, cependant, il faut relativiser ce résultat car l'échantillon est de taille petite donc on ne peut en aucun cas généraliser cette tendance.

**2-9 : Facteurs de localisation des PME****Tableau n°23: Facteurs d'implantations des PME**

| Désignation                                         | Nombre | %      |
|-----------------------------------------------------|--------|--------|
| Un nombre important des entreprises du même secteur | 2      | 14,29% |
| Attachement à la région                             | 5      | 35,71% |
| Existence des facteurs attractifs dans la région    | 7      | 50%    |

Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête

On remarque que la majorité des entrepreneurs ont choisi le territoire de la commune de Bejaia comme lieu de localisation de leurs entreprises, cela peut s'expliquer par l'attachement de l'entrepreneur à la région (soit 35,71 %) dont la volonté de participer à son développement. Cependant, l'existence des facteurs attractifs dans la région est décisive (soit 50 %) telle que la présence des infrastructures de base (port, aéroport, chemins de fer, autoroute) et l'existence des zones industrielles aménagées.

**3- La contribution des PME au développement local**

La PME participe positivement au développement local dans la commune de Bejaia par la création d'emplois et la réduction du chômage avec un taux de 40,74 %, la diversification et l'innovation des produits avec 25,93 %, et le renouvellement du tissu économique avec 22,22 %, et enfin la participation à la réalisation des infrastructures de base 11,11 %. (Voir le tableau n°24).

**Tableau n°24 : Les apports des entrepreneurs en termes de développement local**

| Désignation                                                                | Nombre | %       |
|----------------------------------------------------------------------------|--------|---------|
| Création d'emploi et réduction du chômage                                  | 11     | 40,74 % |
| Participation dans la réalisation des projets et d'infrastructures de base | 3      | 11,11 % |
| Diversification et innovation des produits                                 | 7      | 25,93%  |
| Renouvellement du tissu économique                                         | 6      | 22,22 % |

Source : établi par nous à partir des résultats de l'enquête

A partir des données recueillies dans le tableau, il s'avère que l'apport principal des PME réside dans la création de l'emploi et la réduction du chômage, ce qui est un résultat logique du fait que la création d'entreprises et de PME en particulier, obéit à un besoin d'assurer son emploi en premier lieu et en créer d'autres en second lieu. Ajoutons à cela l'effort que les PME font pour diversifier leurs productions en proposant une gamme plus large pour faire face à la concurrence et surtout aux exigences croissantes des clients, tout ça à travers une démarche innovante.

D'après les entrepreneurs que nous avons enquêtés, ils considèrent que la contribution au développement local se manifeste à travers la fiscalité, ce qui est, à notre avis, un bon signe de l'implication des opérateurs économiques dans le développement de l'économie nationale en générale et de l'économie locale en particulier. Car contribuer à la fiscalité implique de donner des ressources financières à la collectivité locale pour assurer leurs répartitions dans le service public.

Une autre contribution importante des entreprises que nous avons enquêtées réside dans la formation des apprentis sur le terrain et par conséquent le maintien de l'emploi et la réduction du taux de chômage. Cependant, il faut bien souligner que le système de formation dans notre pays souffre de dysfonctionnements et de problèmes, donc la présence des entreprises qui se disent aptes à former des jeunes ouvriers et leurs donner des qualifications est nécessairement une bonne occasion pour combattre le chômage et sauvegarder des emplois déjà existants.

Enfin, les entrepreneurs enquêtés considèrent les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme un moteur de développement économique, cela démontre que le processus de développement local est un processus collectif et qui engage plusieurs acteurs (entreprises, élus, administration locale, citoyens). Par conséquent, toute action doit être menée dans un cadre de coopération et de concertation entre les différents acteurs afin de réaliser les objectifs de développement local (amélioration de niveau de vie de la population, la réduction de la pauvreté et le développement social).

#### **4- Contraintes à la création de la PME, et recommandations envisagées :**

A travers notre enquête, nous avons constaté que les entrepreneurs privés sont soumis à plusieurs contraintes qui freinent leurs activités, il s'agit notamment de la discrimination des marchés au profit des autres concurrents, le manque du foncier industriel, la lourdeur des procédures administratives pour la création ou l'extension des activités économiques.

Ajoutant à cela, le manque de sources de financement (la réglementation des crédits) et un taux élevé d'imposition. De plus, les entrepreneurs privés subissent plusieurs formes de concurrence déloyale face au commerce et à l'emploi informels qui tendent à se développer d'une manière considérable.

Par ailleurs, les entrepreneurs enquêtés ont proposé quelques recommandations pour faire face aux contraintes déjà citées et qu'on peut résumer comme suit : l'amélioration des services administratifs, la lutte contre la concurrence déloyale, la facilitation de l'accès au foncier, la rationalisation des taxes et impôts, l'amélioration du système de la formation pour les besoins des entreprises et des PME en particulier, enfin, l'allègement et la souplesse de la réglementation des affaires pour garantir une meilleure intervention de l'Etat dans les activités économiques.

## **Conclusion**

La PME influence positivement sur le développement local du territoire, elle offre de nombreuses possibilités d'emplois, ce qui peut aider à baisser le taux de chômage. En outre, le développement du secteur des PME peut aider à renforcer le renouvellement du tissu économique, la participation dans la réalisation des projets au niveau local et l'amélioration des infrastructures de base, enfin, la diversification et l'innovation de ces produits.

Nous avons aussi constaté que les PME rencontrent beaucoup de difficultés et de problème, elles sont peu innovantes face à plusieurs obstacles déjà cités. Toutefois, certaines tentatives des entreprises en générales et les PME en particulier méritent l'encouragement et l'incitation pour être plus développées et plus réussie.

# CONCLUSION GENERALE



## Conclusion générale

Nous avons essayé tout au long de ce travail de montrer que la création des PME constitue l'un des facteurs contribuant au développement local, une dynamique que nous avons appréciée à travers la création de nouvelles entreprises. Dans ce cas, l'objectif principal est d'identifier le rôle et l'impact de la création des PME sur le développement local à travers l'étude du cas de quelques PME de la commune de Bejaia.

Pour ce faire, nous avons adopté une démarche méthodologique des plus classiques, donc notre thématique de recherche est composée de trois chapitres : dans un premier lieu, nous avons traité la PME dans un cadre théorique et cela, dans le but de mettre en clair ce genre d'entreprises et de faire ressortir les caractéristiques et les facteurs pouvant être à l'origine de la réussite de ce type d'entreprise, ainsi que leurs contribution au développement local. Nous avons passé ensuite à une vérification empirique des hypothèses de la recherche de la PME au niveau de la commune de Bejaia.

Après avoir présentés les concepts théoriques liés à notre thème, nous avons procédé à une vérification empirique des hypothèses de recherche de la PME au niveau de la commune de Bejaia, nous avons présenté en premier une étude des PME au niveau de la wilaya de Bejaia à savoir la situation géographique, la démographie descriptive de la population des PME, et quelques données sur le mouvement des PME par secteur d'activités, leur répartition par effectifs et la répartition spatiale des cinq premières communes de la wilaya de Bejaia, et le mouvement de l'emploi.

En deuxième lieu, nous avons présenté la démarche méthodologique et les caractéristiques générales des PME qu'on a adoptées à travers l'enquête de terrain par questionnaire. Et enfin, le rôle que jouent les PME de la commune de Bejaia sur le développement de la sa région.

D'après les données et les résultats de cette enquête, ils montrent que le secteur des PME influence positivement sur le développement local de la région en terme de la création d'emplois ce qui peut aider à baisser le taux de chômage, la réalisation et le développement des infrastructures de base, la diversification et l'innovation de ces produits ainsi que le renouvellement du tissu économique ce qui confirme nos hypothèses sur le rôle important que devait jouer les petites et moyennes entreprises dans le développement économique local et même national.

Sur le plan pratique, l'ensemble des résultats auxquelles a abouti notre travail s'articulent autour des points suivants :

- Les PME enquêtées au niveau de la commune de Bejaia dont la majorité sont dans leur grande partie des très petites entreprises à statut juridiques variés et exercent dans divers secteurs d'activités dominés par le BTPH et services, elles contribuent à la création d'emplois et de richesse, le renouvellement du tissu économique à travers les facteurs qui sont liées à leurs effectifs de l'entreprise.
- Ces PME trouvent certaines difficultés et problèmes auxquels sont souvent confrontés, elles sont quasiment identiques à toutes les PME. Malgré ces difficultés, la contribution des PME au développement local reste positive, elles créent de meilleures possibilités au niveau économique local.

La présence des PME nationales sur un territoire est censée d'être porteuse de grands avantages en matière de développement local, en instaurant une vraie politique dans tous les domaines (sociale, économique), peut être une solution pour le développement de toute région.

# Bibliographies

## Bibliographies

---

### Ouvrages :

1. **Alain Fayolle**, « Introduction à l'entrepreneuriat », édition Dunod, Paris, 2005.
2. **BALHADJ (S)**, « Travail autonome et développement local : vers de nouvelles formes de pratique entrepreneuriales au Maroc cas de la région de Tanger » ,4 congrès de l'académie de l'entrepreneuriat.
3. **Bernard Pecqueur**, « Développement local : mode ou model », édition : Syros alternative, paris, 1991.
4. **BRENNEMANN (S)**, « Economie d'entreprise », Dunod, paris ,2001.
5. **DENIEUIL (P), MADAOUI (M)**, « Entrepreneurs maghrébines : Terrain en développement », édition : et IRMC, paris ,2001.
6. **FONTON (JM), LEVESQUE (A)**, «Introduction au développement économique local et au développement économique communautaire : Expérience pertinente et étude de cas », Montréal, 1992.
7. **FREDERIC Tesson**, « Introduction aux cours développement local », L2-L3.
8. **GREFF Xavier**, « Territoire en France : les enjeux économiques de la décentralisation », édition : economica, paris ,1984.
9. **JULIEN et MERCHESNAY Michel**, « La petite entreprise », Vuibert, paris, 1988.

### Articles et revues :

1. **BERRAH et BOURIF (M)**, « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie », revue algérien de développement économique N°02, juin 2015.
2. **CHRIF (M)**, « Zone industrielle et développement local : quelle articulation ? », Revue du chercheur, université de Tlemcen ,2010 .
3. **GABOUSSA (A), KORICHY (Y), SILAKHAL (K)**, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », revue des entreprises Algériennes N°04,2013.
4. **GUIGON Jean-Louis**, « Le développement local : espoirs et freins », revue correspondance municipale N ° 246, mars 1984.
5. **Synthèse de l'OCDE**, « Les petites et moyennes entreprises : forces locales, action mondiale », juin 2000.

## Bibliographies

---

### Mémoires et thèses:

1. **BADRI Abdelmadjid**, « PME territoriaux et développement régionale en Algérie : défis et perspective », thèse de doctorat en science économique, 2014-2015.
2. **BEKTACHE Sabrina, HADDAD Hanane**, « L'impact de la création des PME sur le développement local : cas de quelques PME de la commune de Bejaia », mémoire de master 2 METE, 2015.
3. **BOULAKMIR Hakima**, « Le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle ihedadden de la wilaya de Bejaia », mémoire de master en management économique et territoire et entrepreneuriat, 2000-2010.
4. **BOUMOULA Samir**, « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publiques communales de la wilaya de Bejaia », Thèse de doctorat en science économique, UMAB de Bejaia, 2011.
5. **BOURI(S), MAHIDA(H), SELHAMI (S)**, « A la découverte de la PME en Algérie », université d'El Oued ,2013.
6. **KATALYN Kolosy**, « Le développement local : réflexion pour une définition théorique du concept », site annuaire horizon local, 2006.
7. **MERZOUK, (F)**, « PME et compétitivité en Algérie », université de Bouira –Algérie.
8. **NASROU Nacéra**, « Dynamique entrepreneuriale et déterminants de la création des PME dans la wilaya de Bejaia », mémoire de magister en science de gestion, université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2011.
9. **OUKACI Moustafa**, « Essai de mesure de la contribution de la connaissance à la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia » mémoire de magister en science de gestion, université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2010.

### Rapport :

1. **Bulletin d'information et des statistiques du ministère de l'industrie**, de la petite et moyenne entreprise, 2014.
2. **Rapport N°01**, « Développement local : concepts, stratégies et Benchmarking », document de travail N°33, Algérie, septembre 2001.

## Bibliographies

---

### **Sites internet :**

1. Développement local, sous la direction d'un groupe de travail du développement local  
Montréal, 09 avril 2002 : <http://www.globnet.org/horizon-local/>.
2. <http://revue.univ-ouargla.dz>
3. <http://www.cairn.info>
4. <http://www.cnac.dz>
5. <http://www.iso.org/>
6. [www.mdipi.gov.dz/](http://www.mdipi.gov.dz/) Bulletin de vielle statistique
7. [www.mdipi.gov.dz/Agence-nationale](http://www.mdipi.gov.dz/Agence-nationale)

Rapport-Gratuit.com

# Annexes



**Université Abderrahmane Mira Bejaia**  
**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences**  
**de Gestion**  
**Département des Sciences de Gestion**  
**Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat**

**Questionnaire sur :**

« Impact de la création des PME sur le développement local :

Cas de quelques PME de la Commune de Bejaia »

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de Master concernant « Impact de la création des PME sur le développement local : cas de quelques PME de la commune de Bejaia », nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire afin de collecter et de réunir les données nécessaires pour la réalisation de cette étude.

Les informations recueillies auront une finalité strictement scientifique et l'anonymat du questionnaire sera sauvegardé.

**Merci pour votre coopération**

**Réalisé par :**

Sellami Lina

May Djamila

**Encadré par :**

Mr : Oukaci Moustafa

# Questionnaire

## A. Identification et caractéristiques de l'entreprise

1. Nom ou Raison social.....

2. Adresse (lieu d'implantation).....

3. Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?

- SARL
- SPA
- SNC
- EURL

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |

Autre .....

4. Quelle est l'année de la création de votre entreprise ?.....

5. Veuillez indiquer le secteur d'activité de votre entreprise :

- Industrie agro alimentaire
- Industrie des matériaux de construction
- Industrie mécanique, métallique et métallurgique
- Industrie électrique et électronique
- Industrie chimique
- Industrie textile et habillement
- Industrie cuire et chaussures
- Bâtiment et travaux publics

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

Autre (précisez) .....

6. Veuillez indiquer la taille de votre entreprise selon les catégories suivantes :

- Très petite entreprise (1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |

**7-Le chiffre d'affaire de votre entreprise :.....**

- 1 million de DA →5 millions de DA
- 5 millions de DA→10 millions DA
- Plus de 10 millions de DA

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |

**8. Votre entreprise est –elle une :**

- Nouvelle création
- Extension d'une ancienne activité
- Reprise d'une entreprise familiale

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |

**B. Profil de l'entrepreneur**

**1. Genre**

-Masculin ☐

- Féminin ☐

**2. Quel est l'origine du créateur de l'entreprise :**

- Bejaia
- Autre que Bejaia

|  |
|--|
|  |
|  |

**3. Quel est le niveau de formation de l'entrepreneur :**

- Niveau moyen
- Niveau secondaire
- Niveau universitaire
- Issue d'une formation professionnelle

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |

**4. Quel est votre situation avant de créer votre entreprise ?**

- Sans emploi
- Salarié
- Etudiant
- Commerçant
- Artisan

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

**5. Quels sont vos motivations et les motifs qui sont à l'origine de la création de votre entreprise ?**

- Opportunité des affaires
- Expérience professionnelle dans le secteur
- Imitation d'une réussite familiale
- Participation au développement de la région

Autre (précisez).....

**B. Le rôle de la PME dans le développement local :**

**1. Quels sont les avantages qui vous ont encouragé à implanter votre entreprise dans la wilaya de Bejaia ?**

- Proximité du marché
- Proximité du domicile familial
- Présence d'infrastructures
- Disponibilité foncière
- Présence d'une main d'œuvre qualifiée
- Présence d'entreprises du même secteur
- Autres raisons personnelles, précisez

**2. Quels sont les facteurs sectoriels qui sont à l'origine de votre implantation dans la commune de Bejaia ?**

- Un nombre important des entreprises du même secteur
- Un nombre des entreprises dont le secteur est complémentaire
- Attachement à la région
- Affectation par une institution publique
- Existence des facteurs attractifs dans la région



**3. Quelle sont les difficultés que vous rencontrez actuellement ?**

- Relation avec l'administration
- La concurrence
- Manque de clientèle (insuffisance de la demande)
- Approvisionnement en matières premières
- Manque de main d'œuvre qualifiée

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

**4. Comment avez-vous financé la création de votre entreprise ?**

- Aide familiale
- Epargne personnelle
- Crédit bancaire
- Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM)

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |

Autre (précisez) .....

**6. Selon vous, quels sont vos apports au développement de la commune ?**

- Création d'emploi et réduction du chômage
- Participation dans la réalisation des projets et d'infrastructures de base
- Diversification et innovation des produits
- Renouvellement du tissu économique

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |

Autre, (précisez) .....

**7. Selon vous, quel sont les principaux acteurs dans le développement local ?**

- Entreprises
- Elus locaux (APC/APW)
- Administration décentralisées de l'Etat
- Patronat /chambre de commerce, d'industrie

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |
|  |

Autre (précisez).....

**8. Quels sont vos propositions et recommandation pour que les PME jouent pleinement et efficacement leurs Rôles dans le développement local de votre commune ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**9. Ce secteur de PME contribue-t-il au développement de la commune ?**

- Oui
- Non

☐☐

**10. Expliquer comment votre PME contribue-t-elle au développement local dans la commune de Bejaia ?**

.....

.....

.....

.....

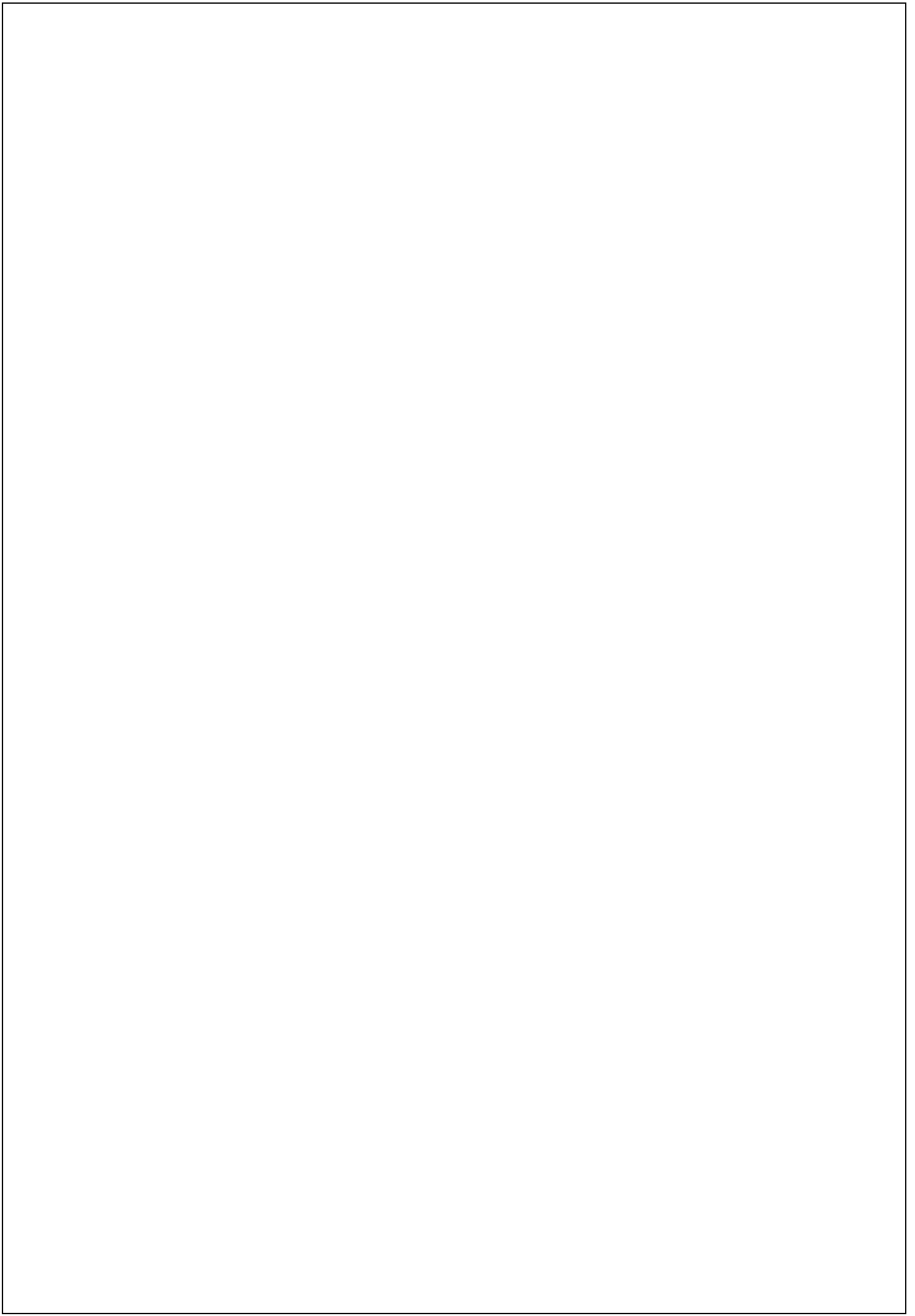
.....

**11. Quelles sont les obstacles qui freinent votre activité ? Et quelles sont les recommandations envisagées ?**

.....

.....

**Merci pour votre collaboration**



## Annexe 2: La répartition de la wilaya de Bejaia par daïras et communes

La wilaya de Bejaia comporte 19 daïras regroupant 52 communes, réparties suivant le tableau ci-après :

| <b>Daïras</b>         | <b>Communes</b> | <b>Superficie (Km²)</b> |
|-----------------------|-----------------|-------------------------|
| <b>BEJAIA</b>         | BEJAIA          | 120,22                  |
|                       | OUED GHIR       | 46,32                   |
| <b>AMIZOUR</b>        | AMIZOUR         | 109,36                  |
|                       | FERAOUN         | 41,91                   |
|                       | SEMAOUN         | 33,98                   |
|                       | BENI DJELIL     | 27,93                   |
| <b>TIMEZRIT</b>       | TIMEZRIT        | 39,09                   |
| <b>SOUK EL TENINE</b> | SOUK EL TENINE  | 26,28                   |
|                       | MELBOU          | 47,47                   |
|                       | TAMRIDJET       | 53,27                   |
| <b>TICHY</b>          | TICHY           | 56,66                   |
|                       | TALA HAMZA      | 38,83                   |
|                       | BOUKHLIFA       | 116,38                  |
| <b>IGHIL ALI</b>      | IGHIL ALI       | 195,37                  |
|                       | AIT R'ZINE      | 74,56                   |
| <b>DARGUINA</b>       | DARGHUINA       | 82,53                   |
|                       | TASKERIOUT      | 31,06                   |
|                       | AIT SMAIL       | 27,08                   |
| <b>AOKAS</b>          | AOKAS           | 27,87                   |
|                       | TIZI N'BERBER   | 52,76                   |
| <b>ADEKAR</b>         | ADEKAR          | 107,60                  |
|                       | TAOURIRT IGHIL  | 71,34                   |
|                       | BENI K'SILA     | 184,16                  |
| <b>AKBOU</b>          | AKBOU           | 52,18                   |
|                       | CHELLATA        | 41,60                   |
|                       | TAMOKRA         | 68,40                   |
|                       | IGHRAM          | 50,11                   |
| <b>SEDDOUK</b>        | SEDDOUK         | 54,42                   |
|                       | M'CISNA         | 39,12                   |
|                       | AMALOU          | 57,14                   |
|                       | BOUHAMZA        | 77,86                   |
| <b>TAZMALT</b>        | TAZMALT         | 34,00                   |
|                       | BENI MELIKECHE  | 42,80                   |
|                       | BOUDJELLIL      | 99,85                   |
| <b>CHEMINI</b>        | CHEMINI         | 39,04                   |
|                       | SOUK OUFELLA    | 13,82                   |
|                       | TIBANE          | 5,40                    |



|                              |                      |                |
|------------------------------|----------------------|----------------|
|                              | AKFADOU              | 42,01          |
| <b>BARBARCHA</b>             | BARBACHA             | 83,77          |
|                              | KENDIRA              | 45,54          |
| <b>IFRI<br/>OUZELLAGUENE</b> | IFRI<br>OUZELLAGUENE | 61,40          |
| <b>SIDI AICH</b>             | SIDI AICH            | 7,70           |
|                              | TINEBDHAR            | 16,61          |
|                              | TIFRA                | 38,84          |
|                              | SIDI AYAD            | 9,06           |
|                              | EL FLAYE             | 9,48           |
| <b>EL KSEUR</b>              | EL KSEUR             | 94,06          |
|                              | FENAIA EL<br>MATHEN  | 45,21          |
|                              | TOUDJA               | 167,13         |
| <b>KHERRATA</b>              | KHERRATA             | 97,69          |
|                              | DRAA EL GAID         | 123,34         |
| <b>BENI MAOUCHE</b>          | BENI MAOUCHE         | 94,86          |
| <b>TOTAL WILAYA</b>          |                      | <b>3223,50</b> |

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia (annuaire statistique 2014)

# Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

Introduction générale.....1

## Chapitre I : Les fondements théoriques des PME et du développement local

Introduction : ..... 4

Section1 : Notions de base sur les PME..... 4

1) La notion de l'entreprise : ..... 4

1-1-La définition de l'entreprise :..... 4

1-2-La classification des entreprises : ..... 6

1-2-1La classification selon la nature économique :..... 6

1-2-2La classification selon la taille : ..... 8

1-2-3La classification juridique : ..... 8

2) Définition de la PME : ..... 9

2-1- L'approche qualitative :..... 9

2-2-L'approche quantitative :..... 11

3) L'esprit d'entreprise et la création d'entreprises : ..... 12

4) Les caractéristiques et spécificités des PME :..... 13

5) L'importance des PME : ..... 15

5-1-Sur le plan politique : ..... 16

5-2-Sur le plan économique : ..... 16

5-3-Sur le plan social : ..... 16

Section 2 : Notions de base sur le développement local ..... 17

1) L'origine du concept de développement local : ..... 17

2) Définition et objectifs du développement local : ..... 18

2-1-Quelques définitions :..... 18

2-1-1Le développement : ..... 18

2-1-2Le local : ..... 18

2-1-3Le développement local : ..... 19

2-2-Les objectifs du développement local..... 20

3) Les approches théoriques de développement local : ..... 21

3-1-L'approche économique du concept de développement local : ..... 21

3-2 L'approche géographique du concept de développement local :..... 22

|                                                                                            |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 4) Les outils de développement local : .....                                               | 22 |
| 5) Les composantes du développement local : .....                                          | 23 |
| 6) Les enjeux de développement local : .....                                               | 26 |
| Conclusion.....                                                                            | 27 |
| <b>Chapitre II: Les PME en Algérie, facteur de développement local</b>                     |    |
| Introduction .....                                                                         | 28 |
| Section 1 : Les PME en Algérie .....                                                       | 28 |
| 1- Définition et genèse des PME en Algérie .....                                           | 29 |
| 1-1-La définition de la PME algérienne : .....                                             | 30 |
| 1-2- Genèse et développement de la PME algérienne : .....                                  | 30 |
| 1-2-1 La période 1962-1982 .....                                                           | 31 |
| 1-2-2 La période 1982-1988 .....                                                           | 32 |
| 1-2-3 A partir de 1988.....                                                                | 33 |
| 2) L'évolution et la répartition des PME en Algérie .....                                  | 33 |
| 2-1-La population globale des PME en Algérie à la fin de 2014 : .....                      | 34 |
| 2-2-Evolution des PME (2013-2014) .....                                                    | 35 |
| 2-3-Evolution des PME par secteur d'activité : .....                                       | 36 |
| 2-4-Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs : .....                             | 37 |
| 2-5-Classement des 10 premières wilayas par nombre de PME .....                            | 38 |
| 2-6-Dispersion des PME par région géographique : .....                                     | 38 |
| 3) Les caractéristiques des PME algériennes .....                                          | 39 |
| 4) Présentation de quelques dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie ..... | 39 |
| 4-1-Agence Nationale de développement des investissements « ANDI » : .....                 | 40 |
| 4-2-Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune « ANSEJ » : .....                      | 41 |
| 4-3-Agence Nationale de Gestion des Microcrédit (ANGEM) : .....                            | 41 |
| 4-4-Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) : .....                                    | 41 |
| 4-5-Les autres structures d'appui et d'accompagnement : .....                              | 41 |
| 4-5-1:Agence National de développement de la PME (AND-PME).....                            | 41 |
| 4-5-2:Le fond de garantie des crédits aux PME (FGAR).....                                  | 41 |
| 4-5-3:La caisse des garanties des crédits d'investissements (CGCI-PME).....                | 42 |
| 4-5-4:Les pépinières d'entreprises et les centres de facilitations.....                    | 42 |
| 5) Les contraintes de la PME en Algérie .....                                              | 42 |
| 5-1- Les contraintes découlant des activités informelles dites souterraines : .....        | 43 |
| 5-2- Les contraintes financières : .....                                                   | 44 |
| 5-3- Les contraintes relatives au marché de travail : .....                                | 45 |
| 5-4- Les contraintes liées au foncier industriel : .....                                   | 45 |

|                                                                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 5-5- Les contraintes d'ordres administratifs et judiciaires :.....                                                    | 46        |
| 5-6- Les contraintes d'informations :.....                                                                            | 46        |
| <b>Section 2 : La contribution des PME au développement local.....</b>                                                | <b>47</b> |
| 1) La problématique du développement local en Algérie.....                                                            | 47        |
| 1-1-La première période (1962-1986) : .....                                                                           | 48        |
| 1-1-1Les programmes spéciaux.....                                                                                     | 48        |
| 1-1-2Les programmes d'équipements locaux des communes (P.E.L) à partir de 1970.....                                   | 48        |
| 1-1-3Les programmes communaux de développement (PCD) à partir de 1974.....                                            | 49        |
| 1-2-La deuxième phase (à partir de 1986 à nos jours) : .....                                                          | 49        |
| 2) L'importance et le rôle des PME pour le développement économique algérien.....                                     | 51        |
| 2-1-La création d'emploi : .....                                                                                      | 51        |
| 2-2-La création de la valeur ajoutée : .....                                                                          | 53        |
| 2-3-La distribution des revenus : .....                                                                               | 53        |
| 3) L'impact des PME sur le développement local.....                                                                   | 53        |
| 3-1-Impacts socioéconomiques.....                                                                                     | 54        |
| 3-2 -Impacts environnementaux .....                                                                                   | 55        |
| 4) Perspectives de développement des PME algériennes : .....                                                          | 55        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                | <b>58</b> |
| <br><b>Chapitre III : Le rôle des PME et leur impact sur le développement local au niveau de la commune de Bejaia</b> |           |
| <b>Introduction : .....</b>                                                                                           | <b>59</b> |
| <b>Section1 : Présentation du cadre d'étude et de l'enquête de terrain.....</b>                                       | <b>59</b> |
| 1-Présentation de la wilaya de Bejaia.....                                                                            | 59        |
| 1-1 :La situation géographique de la wilaya de Bejaia : .....                                                         | 59        |
| 1-2 : Les activités économiques dans la wilaya de Bejaia : .....                                                      | 60        |
| 2- Etat des lieux sur les PME de la wilaya de Bejaia .....                                                            | 61        |
| 2-1- La population des PME : .....                                                                                    | 61        |
| 2-2- Répartition des PME : .....                                                                                      | 61        |
| 2-3- Population et emploi : .....                                                                                     | 64        |
| <b>Section 2 : Résultat de l'enquête et analyse des données .....</b>                                                 | <b>65</b> |
| 1- Présentation de l'enquête de recherche .....                                                                       | 65        |
| 1-1 :Présentation de l'échantillon étudié : .....                                                                     | 65        |
| 1-2 : Objectif et déroulement de l'enquête : .....                                                                    | 66        |
| 1-3 : La structure et le contenu du questionnaire de l'enquête : .....                                                | 66        |
| 2- Caractéristiques générales des entreprises enquêtées.....                                                          | 67        |

|                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2-1 : La répartition de l'échantillon selon le sexe des entrepreneurs :.....  | 67        |
| 2-2 : La répartition de l'échantillon selon la forme juridique :.....         | 68        |
| 2-3 : La répartition de l'échantillon selon la taille de l'entreprise.....    | 68        |
| 2-4 : La répartition des entreprises selon le secteur d'activité.....         | 69        |
| 2-5 : La répartition de l'échantillon selon le chiffre d'affaire.....         | 70        |
| 2-6 : Le statut de l'entrepreneur avant de créer son entreprise.....          | 70        |
| 2-7 : La répartition selon le statut des entreprises enquêtées :.....         | 71        |
| 2-8 : Le financement de la création des entreprises enquêtées.....            | 71        |
| 2-9 : Facteurs de localisation des PME.....                                   | 72        |
| 3- La contribution des PME au développement local.....                        | 72        |
| 4- Contraintes à la création de la PME, et recommandations envisagées : ..... | 73        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                        | <b>74</b> |
| <b>Conclusion générale.....</b>                                               | <b>75</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                                     | <b>77</b> |
| <b>Les annexes</b>                                                            |           |
| <b>Table de matières</b>                                                      |           |

## **Résumé**

L'étude que nous avons réalisée étudie l'impact de la création des PME sur le développement local dans la commune de Bejaia. Après avoir évoqué les aspects théoriques et conceptuels relatifs à la PME et au développement local à travers une revue de littérature, un travail d'investigation empirique a été ensuite réalisé auprès d'un échantillon d'entreprises.

Les principaux axes analysés lors de notre enquête nous ont permis de mettre en évidence les différentes caractéristiques des PME de l'échantillon étudié, à savoir les raisons de leur implantation et leur apport au développement local dont les résultats obtenus ont montré l'influence positive des PME sur le développement local qui s'articule avec la création de l'emploi et la contribution à la fiscalité, ce qui peut aider à baisser le taux de chômage et à faire face aux défis démographiques. En outre, le développement du secteur des PME peut aider à renforcer la concurrence et la productivité, ainsi le renouvellement du tissu économique.

**Mots clés :** PME, développement local, création d'emplois, Bejaia.